

Une revue de la mise en œuvre
de la durabilité en Ville de Genève

Voluntary Local Review

Comment les stratégies, programmes, données
et objectifs locaux s'alignent sur les Objectifs
de développement durable de l'Agenda 2030 ?



VILLE DE
GENÈVE

Impressum

Édition

Ville de Genève

Pilotage

Service Agenda 21 - Ville durable
et Service des relations extérieures
et de la communication

Rédaction

Nadine Allal et Yannick Richter,
en collaboration avec l'ensemble
des départements municipaux,
consultés lors de l'élaboration.

Consultant

Global Cities Hub

Contact

agenda21@geneve.ch

Agence de communication

Alternative

Rédaction photo

Julien Gregorio

Droits des photographies

Greg Clément (pages 14 & 59);
Taj Curic (page 29);
Carla Da Silva (pages 17, 51, 63 & 65);
Magali Girardin (couverture, pages 41 & 71);
Didier Jordan (pages 6 & 23);
Isabelle Meister (page 45);
David Nicolas Parel (pages 53 & 57);
Thomas Ruhland (pages 47 & 69);
David Wagnières (pages 33 & 35);
Nicole Zermatten (page 6).

Impression écologique

Centrale municipale d'achat
et d'impression, mars 2025

**Table
des matières**

Introduction	5
Genève en chiffres	6
L'Agenda 2030 et sa mise en œuvre à différentes échelles	8
Le cadre posé par les Nations Unies	8
Le cadre national	9
Le cadre cantonal	9
Le cadre du « Grand Genève »	10
Revue de la situation locale à Genève : méthodologie	12
Revue de la situation locale à Genève : les 10 champs d'action	15
I. Consommation et production	17
II. Développement urbain, mobilité et infrastructures	23
III. Énergie et climat	29
IV. Ressources naturelles	35
V. Systèmes économique et financier	41
VI. Formation, recherche et innovation	47
VII. Sécurité sociale	53
VIII. Cohésion sociale et lutte contre les discriminations	59
IX. Santé	65
X. Gouvernance et partenariats	71
Conclusion : les défis et opportunités pour Genève d'ici 2030	76
Pour aller plus loin	77

Introduction

Pourquoi cette Voluntary Local Review ?

Le présent document dresse un état des lieux de la mise en œuvre à Genève des Objectifs de développement durable (ODD), à cinq ans de l'horizon défini par l'Agenda 2030 adopté en 2015 par les Nations Unies.

Pour être mis en œuvre au plus proche des populations, ces objectifs doivent impérativement être portés de manière volontariste à l'échelon local. En effet, concentrant la majorité des défis liés aux problématiques environnementales, sociales et économiques et donc en première ligne pour en subir les conséquences négatives, les villes constituent également l'espace idéal pour faciliter la recherche de solutions innovantes, favoriser les rencontres et les échanges productifs à même de répondre à l'ambition de paix et prospérité que portent les ODD. La taille des espaces urbains et la proximité naturelle dont ils bénéficient avec les citoyennes et citoyens en font un espace d'expérimentation plus flexible et plus facilement observable que l'échelon national, qui peut ensuite bénéficier des retours d'expérience engrangés pour mettre en place des politiques à plus grande échelle.

Les thématiques retenues dans le présent document constituent déjà des axes prioritaires de la politique menée par la Ville de Genève. Dès son programme de législature 2020-2025, le Conseil administratif avait en effet affirmé sa vision d'une « Genève inclusive, créative, écologique et solidaire » et s'attachait, dans le cadre de l'ensemble de ses politiques publiques, à mettre les problématiques de développement durable au premier plan.

Portés par une volonté constante d'encourager l'inclusivité et la créativité, les objectifs de la législature écoulée se déclinaient à travers des politiques publiques sectorielles, de grandes stratégies et des plans d'action spécifiques qui rejoignaient en de nombreux points les ambitions de l'Agenda 2030.

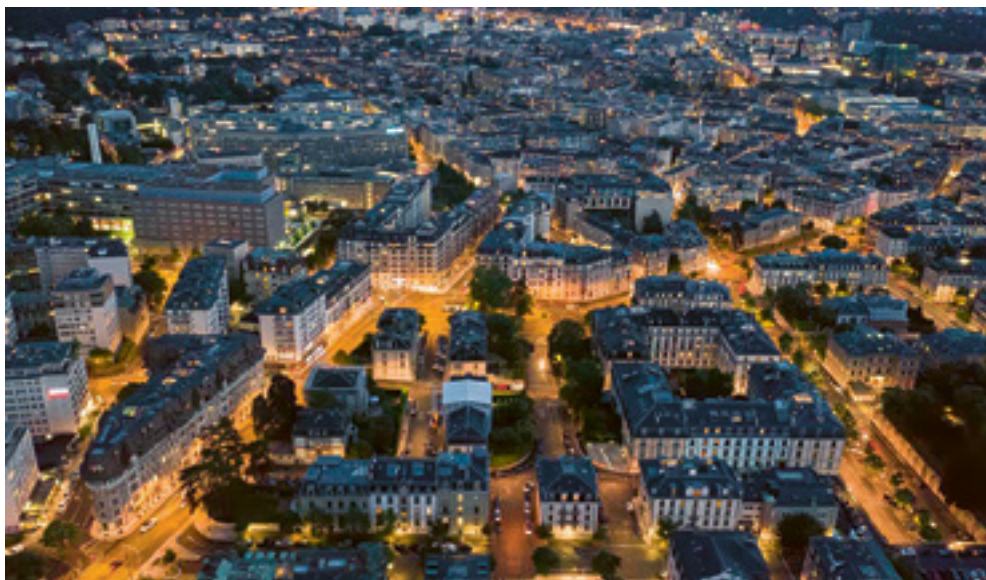
Pour le Conseil administratif, il était donc évident que l'invitation reçue de la part de la Ville de New York et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains devait être accueillie favorablement, et que l'élaboration par la Ville de Genève d'une Voluntary Local Review (VLR) avant la fin de la législature 2020-2025 s'imposait. Le soutien apporté par la Confédération, qui a fait part de son souhait de valoriser cette VLR locale dans le cadre du rapport national volontaire prévu en 2026, a également renforcé cette décision.

Avec sa densité particulièrement élevée et sa morphologie compacte, la Ville de Genève est un espace idéal pour la mise en place d'une « Ville du quart d'heure », un espace de vie responsable favorisant les circuits courts, limitant les déplacements et réduisant au strict minimum les émissions de gaz à effet de serre. A travers des actions ciblées à l'échelle de ses quartiers, c'est cet objectif d'une ville plus efficiente et favorisant la proximité que le Conseil administratif souhaite voir se concrétiser à l'horizon 2030.

Genève en chiffres

La **Ville de Genève** est une des 45 municipalités du **canton de Genève**, qui fait lui-même partie de la Confédération suisse. Elle se situe au cœur d'une agglomération franco-suisse d'un million de personnes résidentes, le « **Grand Genève** ». Chacune de ces échelles administratives dispose de visions et de politiques de la durabilité qui seront évoquées dans cette publication, avant de zoomer sur l'échelon local dans la suite du document. Certains chiffres de ce document se réfèrent à l'échelle municipale, d'autres se réfèrent à l'échelle cantonale, en fonction des données disponibles – ceci est à chaque fois précisé.

La Ville et le Canton disposent de compétences distinctes et complémentaires : l'échelon municipal est notamment en charge des politiques suivantes : offre pour la petite enfance et parascolaire, offre culturelle et sportive, cohésion sociale, entretien de l'espace public et des espaces verts, police municipale et aménagements de l'espace urbain. Propriétaire de 800 bâtiments, la Ville propose par ailleurs – en plus de ses bâtiments publics – une offre importante en termes de logements sociaux. Plusieurs politiques volontaristes, complémentaires aux politiques cantonales, sont déployées au niveau économique, des relations extérieures, du climat, de la biodiversité et de la lutte contre les discriminations. Finalement, la Ville fait partie du conseil d'administration des Services Industriels de Genève et des Transports publics genevois, entités autonomes dirigées par des instances communales et cantonales.



La ville et le canton de Genève : quelques chiffres-clés.

Une ville de taille moyenne

205'839



Nombre de personnes
résidant en ville de Genève.

Au cœur d'une grande agglomération



1mio

Nombre de personnes
résidant dans
le « Grand Genève ».

La ville la plus dense de Suisse



16 km²

avec 12'865 hab./km².

Une ville d'accueil et de passage



~10'000

personnes arrivent
et ~8'000 partent par an.

Un important flux journalier

~100'000



personnes frontalières
venant travailler dans
le canton de Genève.

Une grande diversité



50%

de la population non-suisse,
venant de 189 pays et
résidant en ville de Genève.

Haut-lieu du multilatéralisme



40

organisations internationales.

Produit intérieur brut de la ville



28

milliards de CHF par an.

Budget annuel de la municipalité de Genève



~1.4

milliards de CHF par an.

Personnel municipal



4'139

personnes employées
par la Ville de Genève.

L'Agenda 2030 et sa mise en œuvre à différentes échelles

Le cadre posé par les Nations Unies

Il y a plusieurs façons de présenter et de structurer les enjeux abordés ici. Historiquement le terme « développement durable » repose sur trois piliers, le pilier social, le pilier économique et le pilier environnemental, et se définit comme la capacité de « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Cette vision a été ensuite déclinée pour devenir l'**Agenda 2030, avec ses 17 Objectifs de développement durable (ODD)**, adoptés par les Nations Unies en 2015 (voir ci-dessous) [1]. L'Agenda 2030 lie en premier lieu les Etats, membres des Nations Unies. Toutefois, la poursuite des ODD repose sur des politiques publiques, initiatives et actions déployées à l'échelle régionale et locale. C'est en référence à l'Agenda 2030 que ce document a été produit, la Ville de Genève s'étant engagée en 2021 à produire, au moins une fois par législature, un « Examen Volontaire Local » (ci-après « Voluntary Local Review » ou VLR) pour explorer la réalisation des 17 ODD sur son territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le cadre national

Dans son **Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de la stratégie pour le développement durable 2030** publié en 2024 [3], la **Confédération** fait le point sur l'avancement à l'échelon national, en mettant l'accent sur trois grands domaines particulièrement pertinents pour la Suisse (voir ci-dessous).

En effet, la Suisse assurant déjà largement à sa population, en comparaison internationale, ses besoins de base en matière d'alimentation, d'éducation, d'énergie, d'eau et de santé, les défis principaux se situent au niveau de la consommation responsable, du climat, des ressources naturelles, ainsi que de l'égalité des chances ; malgré des progrès sectoriels, la Suisse est loin d'atteindre les ODD concernés :

- 1 **La consommation responsable** : malgré diverses lacunes dans les données, on apprend que l'empreinte matérielle de la population suisse a certes diminué depuis l'an 2000, mais pas suffisamment. Le recyclage a augmenté, mais l'économie circulaire reste un phénomène économique minoritaire dans le tissu économique suisse.
- 2 **Le climat et les ressources naturelles** : malgré une progression régulière des énergies renouvelables, la dépendance aux énergies fossiles demeure trop importante. Le rapport constate aussi une érosion marquée de la biodiversité dans plusieurs milieux naturels.
- 3 **L'égalité des chances et la cohésion sociale** : malgré des progrès en termes de formation tertiaire et d'égalité dans la sphère professionnelle, le rapport documente une augmentation du taux de pauvreté en Suisse et rapporte des faiblesses en termes de discriminations et de violences perçues.

Le cadre cantonal

Le **Concept cantonal de développement durable** [9] a été approuvé par le Grand Conseil le 25 mai 2018, et se décline selon huit champs thématiques (voir ci-dessous). Un document statistique [10] publié en 2024 documente la situation à Genève dans chacun de ces champs. **Sur 48 indicateurs proposés, 32 présentent une évolution dans la direction désirée**, comme la réduction des déchets, la réduction des émissions de CO₂ des bâtiments, l'augmentation du nombre de projets « Nature en ville », l'augmentation du pourcentage de femmes exerçant un mandat politique ou encore la baisse du taux de chômage. **Huit indicateurs présentent une stagnation** : à titre d'exemple, citons ici la part modale des transports publics, la consommation de viande ou encore le pourcentage de femmes occupant des positions de cadre. **Huit indicateurs documentent des évolutions à contre-courant des objectifs cantonaux visés**, notamment le taux de vacance des logements, la qualité de l'eau du lac Léman, ou encore le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Pour une analyse détaillée de la situation à l'échelle cantonale, il est recommandé de consulter les publications et liens web cités en fin de document.



Modes
de production
et de
consommation



Changement
climatique



Système écono-
mique
et financier



Cohésion
sociale



Développement
territorial



Ressources
naturelles



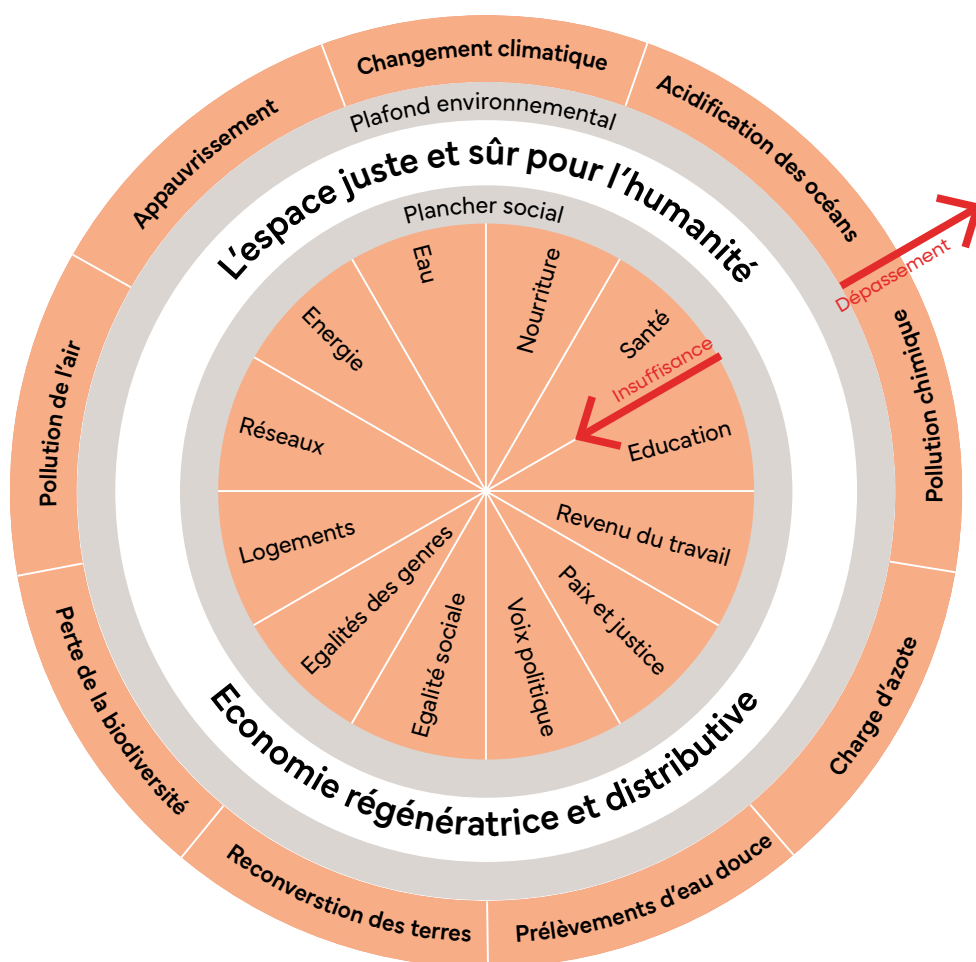
Formation
et innovation



Santé
de la
population

Le cadre du « Grand Genève »

La Ville de Genève se situe au cœur d'une agglomération transfrontalière qui représente un bassin de vie cohérent et un référentiel pertinent en termes de durabilité. Une collaboration s'est développée dans le cadre du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), ou « Grand Genève », qui compte huit partenaires (Suisse: Cantons de Genève et de Vaud, Ville de Genève et Région de Nyon; France: Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, ainsi que le Pôle métropolitain du genevois français). En juillet 2024, l'Assemblée du GLCT Grand Genève a adopté une **Vision territoriale transfrontalière 2050**, élaborée dans le cadre d'un important processus participatif, qui servira de socle pour les prochaines planifications territoriales françaises, genevoises et vaudoises. Le GLCT a choisi de s'appuyer non pas sur les ODD onusiens mais sur un cadre théorique permettant de situer nos structures socio-politico-économiques entre un *plafond environnemental*, constitué de limites planétaires non-négociables, et un *plancher social*, socle des droits humains universels que nous souhaitons assurer à l'humanité entière. C'est le « Donut » de l'économiste anglaise Kate Raworth (illustration ci-dessous [4]), qui a été décliné à l'échelle transfrontalière dans l'illustration sur la page 11 [5].



Plafond écologique

Une vision

Indicateurs cibles en 2050

Un Grand Genève neutre en carbone et respectant les limites planétaires	①	ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE SUR LE TERRITOIRE DE GENÈVE	Zéro carbone
	②	RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND GENÈVE POUR RESPECTER LES LIMITES PLANÉTAIRES	Empreinte matière divisée par 5
Un Grand Genève dont la biodiversité, les ressources et le cadre de vie sont préservés	③	PRÉSERVER ET RÉGÉNÉRER LA BIODIVERSITÉ LOCALE	Zéro perte nette d'habitats naturels
	④	PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET DES RESSOURCES EN EAU	100% des masses d'eau en bon état
	⑤	PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOLS ET DES RESSOURCES DU SOUS-SOL	Zéro artificialisation ou consommation nette
	⑥	PRÉSERVER ET GARANTIR LA QUALITÉ DE L'AIR	100% des objectifs de l'OMS respectés
Un Grand Genève qui permet l'épanouissement et le bien-être de tous ses habitants	⑦	FAVORISER LA BONNE SANTÉ DE TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE	Espérance de vie en bonne santé > 70
	⑧	ENTREtenir LES CONDITIONS D'ÉPANOUISSEMENT DE TOUTE LA POPULATION	Indice de satisfaction de vie > 7,5
	⑨	ASSURER LES CONDITIONS D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION DE TOUS LES HABITANTS DU GRAND GENÈVE	Inégalités de revenus en baisse
Un Grand Genève qui contribue au bien-être de la population au-delà de ses frontières	⑩	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION MONDIALE	

Plancher social

Revue de la situation locale à Genève : méthodologie

Qu'en est-il de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Ville de Genève ? Le Conseil administratif n'a pas formulé de programme global en matière de durabilité, avec des objectifs quantitatifs, mais il a intégré cette notion essentielle dans l'ensemble de ses politiques publiques et dans son programme de législature [16]. Ainsi, il a adopté plusieurs politiques sectorielles volontaristes, notamment une **Stratégie climat** [17], une **Stratégie économique** [18], une **Charte de l'alimentation** [19], un **Plan stratégique de végétalisation** [20], une **Politique d'accessibilité universelle** [21], une **Stratégie de promotion de l'égalité entre femmes et hommes** [22], une **Stratégie municipale LGBTQ+** [23], une **Politique municipale en matière de diversité culturelle et de lutte contre le racisme** [24] un **Plan directeur de la transformation numérique de l'Administration** [27] et un **Plan d'action Genève, commune amie des enfants** [25]. Deux documents-clé sont par ailleurs en cours de finalisation : le **Plan directeur communal** [26] et la **Stratégie municipale biodiversité** [40]. Toutes ces politiques publiques sont alignées avec les objectifs de l'Agenda 2030.

La Ville se réfère ici aux ODD puisqu'ils garantissent la légitimité de ses politiques publiques au regard des Nations Unies et des autres institutions publiques et privées qui les utilisent largement. Toutefois, leur vocation universelle les rend parfois abstraits et inadaptés pour communiquer à l'échelle municipale. C'est pourquoi l'**association Coord21**, qui regroupe une septantaine de collectivités romandes, dont Genève, a mené une réflexion approfondie à ce sujet, qui a abouti en 2020 à une proposition concrète de **décliner les ODD à l'échelle locale en les regroupant en 10 champs d'actions** correspondant aux principales politiques publiques dont les cantons et communes ont généralement la charge [8]. La transposition des ODD en champs d'actions représente un outil précieux qui permet de présenter leur mise en œuvre de façon plus concrète au niveau local en Suisse. L'administration municipale genevoise a donc décidé de structurer sa VLR selon les dix champs ci-dessous, tels que définis par Coord21 dans son Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons.

- I. Consommation et production
- II. Développement urbain, mobilité et infrastructures
- III. Energie et climat
- IV. Ressources naturelles
- V. Système économique et financier
- VI. Formation, recherche et innovation
- VII. Sécurité sociale
- VIII. Cohésion sociale et lutte contre les inégalités
- IX. Santé
- X. Gouvernance et partenariats

Ces champs d’actions s’alignent avec les ODD selon le schéma ci-dessous :



Les contenus présentés dans cette VLR sont basés sur des **données provenant des divers services** travaillant au quotidien pour rendre la ville de Genève plus durable. Ils intègrent en outre des indicateurs principalement collectés dans le cadre du programme national du **Cercle Indicateurs** [7] et des **statistiques cantonales** [11]. Il est à noter que le Global Urban Monitoring Framework des Nations Unies n’a pas été utilisé pour ce rapport, qui s’appuie entièrement sur des ressources locales. Dans tous les cas, les chiffres disponibles ne couvrent qu’une petite partie des enjeux concernés par chacun des champs. Par exemple, les monitorings en matière de consommation ne concernent que la production et le recyclage des déchets, et n’illustrent pas l’offre de produits durables ou bien la diminution des déchets à la source. Dans le cadre de cette VLR, une sélection pragmatique de chiffres pertinents a été appliquée à chaque champ, en fonction de la disponibilité des données, sans ambition d’exhaustivité.

La VLR a été revue et validée par l’ensemble des directions de département de la Ville de Genève. En revanche, elle ne comprend pas de composante participative réalisée en lien avec la production du document lui-même. En effet, la population genevoise a déjà eu plusieurs opportunités de participer à des processus citoyens en lien avec la durabilité, notamment dans le cadre de l’élaboration de la **Vision territoriale transfrontalière** évoquée ci-dessus, ou encore par tirage au sort dans le cadre du **Conseil pour le Climat du Canton de Genève** (pour en savoir plus, il est possible de consulter les documents dédiés

à ces processus [5, 6, 13, 14]). A l'échelle municipale, la Ville a mené un important **processus participatif autour du renouvellement de son Plan Directeur Communal 2040** [26], qui intègre pleinement les objectifs ambitieux de sa Stratégie climat. Plusieurs autres processus participatifs ciblés sont régulièrement proposés ou soutenus par la Ville, notamment les Budgets participatifs des écoles [28], les Comités de quartier pour La ville est à vous [29] ou encore la Conférence romande des enfants [30]. En complément, le soutien important apporté par la commune à la société civile, notamment sous forme de subventions ou de gratuités de locaux, permet de renforcer et de stimuler un écosystème citoyen très riche, actif et bien outillé pour contribuer à la transformation de notre société.

Finalement, **une large diffusion de la VLR à la suite de sa publication**, en début de nouvelle législature, permettra de renforcer les politiques en lien avec l'Agenda 2030 : d'une part en mettant en lumière l'importance de cet Agenda et d'autre part en encourageant la poursuite de ces efforts durant la législature à venir durant les années 2025-2030. Par ailleurs, cette publication permettra de partager les efforts de la municipalité avec le grand public. Finalement, la collaboration de la Ville de Genève avec le Global Cities Hub [15] lui permettra de mieux faire connaître ses pratiques auprès d'autres villes engagées en faveur de l'Agenda 2030.



Revue de la situation locale à Genève : les 10 champs d'action

Structuration des champs d'action :

- une citation du programme de législature 2020-2025 [16] en lien avec la thématique sur la photo, introduisant chaque champ ;
- un texte concis présentant les principales stratégies et programmes municipaux en lien avec le champ, ainsi qu'une sélection d'actions emblématiques ;
- un zoom sur un exemple concret ;
- une sélection de chiffres et graphiques en lien avec le champ ;
- un positionnement de la Ville de Genève vis-à-vis des cibles pertinentes de(s) ODD(s) concerné(s) par le champ - les « citations » de cette section sont des extraits verbatim des 169 cibles formulées pour les 17 ODD ;
- des perspectives pour la législature à venir.

Sources des données citées :

Pour des raisons de lisibilité et de concision, les références documentaires et les sources des chiffres cités (arrondis à l'unité) ainsi que les dates de relevé (qui varient entre 2018 et 2024, selon les sources) ne seront pas détaillés dans le texte. Il s'agit de préciser ici que nombreux chiffres cités proviennent du programme Cercle Indicateurs qui est actualisé tous les 4 ans pour les villes participantes. Plusieurs chiffres datent donc de 2021 et seront mis à jour fin 2025 dans la version en ligne de ce document. A l'avenir, des relevés du Cercle indicateurs seront prévus tous les deux ans.

Chaque référence et chaque chiffre cités seront accompagnés d'un [numéro], permettant de retrouver la source parmi la liste de références à la fin du document. Dans certains cas, les données étant des informations internes, pas encore publiées, le chiffre renverra vers l'adresse courriel agenda21@geneve.ch que vous pourrez contacter en cas de question.

Consommation et production

« La Ville devra agir pour inciter l'ensemble de la société civile à participer à la transition écologique. »



La consommation de biens et services représente 44% des émissions de gaz à effet de serre (bilan carbone du territoire de la Ville 2020 [17]). Ces émissions sont pour la plupart indirectes, car très peu est produit localement. La Ville n'ayant pas de leviers directs sur ces conditions de production, elle mène **une politique volontariste en faveur d'une consommation plus responsable**. Plusieurs mesures ciblent les biens du quotidien qui génèrent des émissions importantes, tels que les appareils électroniques et les vêtements. D'autres mesures visent à diminuer l'impact d'événements culturels, sportifs et de loisirs. La population est mobilisée par des **campagnes de communication** et la Ville octroie des **subventions** aux associations, organise des **rencontres** avec la population et met en place des **outils et formations** pour le personnel municipal et pour le public afin de faciliter le changement des comportements. La Ville et ses partenaires développent notamment des plateformes web comme nosgestesclimat.ch, ge-consomme.ch, agirageneve.ch et elle maintient une présence active sur les réseaux sociaux. En complément des actions visant à promouvoir une consommation responsable, la Ville soutient des initiatives visant à renforcer l'offre de produits durables, **l'économie du partage et de la réparation** ainsi que l'économie circulaire. Les opportunités de locaux à loyer abordable étant rares au centre-ville, une forme de soutien aux activités relevant de l'économie locale durable est la mise à **disposition de locaux** à un tarif préférentiel.

En matière d'**alimentation durable**, on peut noter l'adoption d'une **charte ambitieuse** [19], qui vise à favoriser les produits locaux, à augmenter la part végétale des menus, à privilégier les aliments issus de modes de production durables et équitables et à réduire les emballages. Un travail important a été réalisé notamment avec les restaurants scolaires et les structures d'accueil de la petite enfance, où les objectifs de la Charte sont appliqués avec succès. De plus, la Ville mobilise la population lors de manifestations d'envergure, comme Festi'Terroir, soutient des projets d'agroécologie, favorise les circuits courts et des projets d'agriculture urbaine.

En parallèle, la Ville agit pour **minimiser et valoriser les déchets**. Elle interdit les plastiques à usage unique dans ses bâtiments et sur son espace public, exige l'utilisation de la vaisselle réutilisable dans ces mêmes lieux, distribue des poubelles pour compostage et offre des cendriers portables. Déterminée à faire augmenter le taux de recyclage, elle installe régulièrement de nouveaux éco-points et mène des campagnes de sensibilisation. Une nouvelle directive a permis la réduction et une meilleure gestion des déchets au sein de l'administration.

Enfin, **elle vise aussi l'exemplarité dans les achats publics** qu'elle réalise, notamment avec l'expertise de sa centrale municipale d'achat. Elle vérifie avant tout le bien-fondé des achats, puis pose des exigences de durabilité qui prennent en compte l'ensemble du cycle de vie des produits, tout comme des exigences en matière sociale. Une durée de vie minimale, la possibilité de réparer ou encore celle de reprendre le produit en fin de vie sont ainsi régulièrement exigés des fournisseurs. **Malgré ces efforts, l'évolution de nos pratiques est lente et il reste encore un long chemin pour réduire notre empreinte matérielle.**



Zoom sur La P'tite Poubelle Verte !

La Ville de Genève s'est associée activement au Canton et aux autres communes genevoises pour promouvoir le tri des déchets de cuisine, en distribuant une poubelle et des sacs adaptés la population et en multipliant les points de relevé et de tri pour les déchets organiques. La quantité récoltée a ainsi progressé de manière spectaculaire : +42% entre 2015 et 2023. Pour en savoir plus, voir laptitepoubelleverte.ch

Consommation et production : quelques chiffres.

Emissions carbone



44%

des émissions genevoises sont dues à la consommation.

1.2 million de repas scolaires



93%

de produits de saison, 11% de produits « bio » et 7% de produits carnés.

Déchets non-triés



180^{kg}

Les déchets incinérables récoltés à domicile sont passés de 194 kg à 180 kg par habitant depuis 2018.

Réutilisation



3'500

réipients réutilisables pour les repas à l'emporter ont été distribués localement.

Réparation et réemploi

+20'000



personnes ont consulté les sites web ge-repare et ge-reutilise.

Semaine du climat

~3'000



personnes ont participé à un atelier, visionné un film ou écouté une conférence.

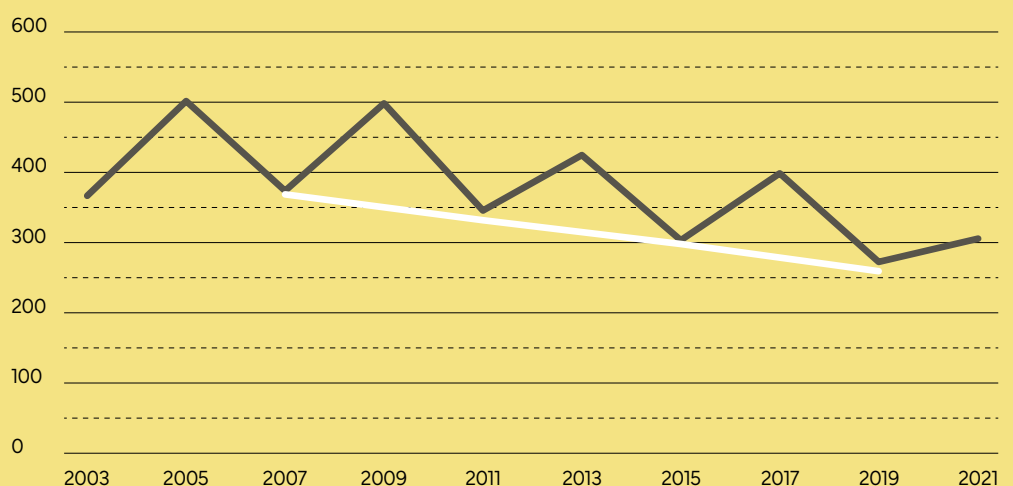
Sources : [17], [40].

Graphiques

Déchets urbains

Déchets urbains incinérés et récoltés séparément, par personne

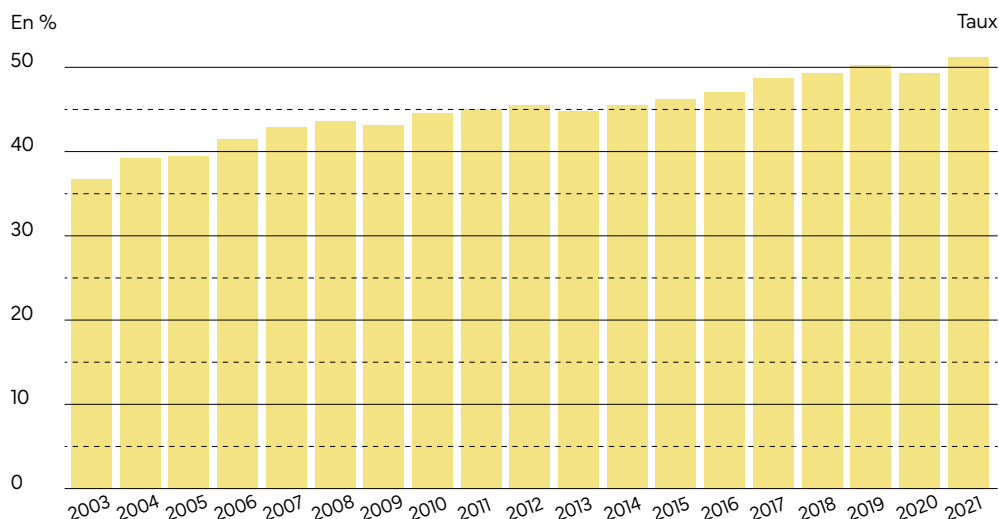
Kg par personne



Nota bene: ce chiffre est plus élevé que le chiffre mentionné plus haut car il comprend l'entièreté des déchets produits sur le territoire, aussi ceux récoltés dans la rue et ceux générés par les entreprises.

Sources : OFS – ESPOP, STATPOP ; Villes partenaires du Cercle Indicateurs [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Taux de recyclage des déchets urbains à Genève, depuis 2003, qui dépasse 50%



Source : Service de géologie, sols et déchets [11]. Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

L'élimination de la famine n'est pas un enjeu clé à Genève : la population est en grande majorité suffisamment, voir même trop nourrie : 30% des personnes âgées de 15 ans ou plus présentent une surcharge pondérale et 11% souffrent d'obésité. Cela dit, la précarité alimentaire existe aussi à Genève, nécessitant la distribution de paquets alimentaires, la mise en place d'épicerie sociales ou de repas offerts aux personnes démunies et la Ville participe à une Commission cantonale sur le droit à une alimentation adéquate pour tous et toutes. En ce qui concerne la production agricole durable (ODD 2, cible 2.4) : bien qu'elle soit loin d'être généralisée, à l'échelle locale ou via nos importations, il s'agit de saluer ici l'action volontariste de la ville de Genève pour soutenir la transformation de ce secteur, via son programme Nourrir la ville et les critères de sa Charte de l'alimentation. La préservation de la diversité de semences locales (ODD 2, cible 2.5) est encouragée par la ville, via le soutien à des associations comme Pro Specie Rara et Semences de pays. Les enjeux de subventions et de taxes sur les marchés nationaux et internationaux ne sont pas de compétence municipale. Les enjeux de solidarité internationale sont abordés dans le Champ d'action 10.



Établir des modes de consommation et de production durables

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La Ville agit depuis de nombreuses années de façon proactive pour encourager une consommation plus responsable, par des campagnes grand public et par le soutien d'acteurs locaux expérimentant de nouvelles formes de consommation et de production, privilégiant le partage, la réutilisation et le réemploi. Il s'agit donc aujourd'hui d'évaluer l'efficacité des campagnes menées, tout comme les résistances qu'elles peuvent parfois susciter. Ainsi, la municipalité partage ses expériences avec ses pairs et collabore régulièrement avec le secteur académique dans le but de mieux comprendre et faciliter les changements de comportements. Malgré les efforts en cours, il ne semble pas réaliste, d'ici à 2030, de parvenir à une « *gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles et de réduire de moitié à le volume de déchets alimentaires par habitant-e* » (ODD 12, cibles 12.2 et 12.3). La Ville agit certes à son échelle pour réduire les plastiques et autres déchets dans l'espace public, mais elle n'a pas de compétence pour réglementer la mise sur le marché et la distribution de produits et matériaux polluants. Ainsi, la réduction observée de déchets par habitant-e va dans la bonne direction, mais ne peut pas être qualifiée de « *considérable* » (ODD 12, cible 12.5). Finalement, la Ville promeut systématiquement des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, via sa centrale municipale d'achat. Elle n'est pas impliquée dans l'octroi de subventions aux combustibles fossiles.

Perspectives pour les 5 années à venir

L'échelon municipal dispose de peu de leviers réglementaires pour infléchir les pratiques de surconsommation largement encouragées à l'échelle mondiale. Pourtant, la Ville de Genève peut choisir de jouer un rôle-clé, au sein de son agglomération et par rapport à ses pairs - les autres villes européennes, en promouvant une consommation plus responsable et en renforçant la production durable locale. La normalisation de concepts comme la sobriété, les circuits courts, le partage et la réparation contribue à l'évolution des mentalités, tout comme les critères ambitieux appliqués dans le cadre de chartes ou d'appels d'offre, qui entraînent avec le temps une transformation des marchés publics. De plus, il s'agira dans les années à venir de renforcer la politique d'occupation des rez-de-chaussée et de soutien aux commerces à externalités positives. Par ailleurs, la Ville de Genève est engagée dans un processus de labellisation numérique responsable. Avec cette certification, la municipalité concrétise ses engagements, en fixant des objectifs de responsabilité et de sobriété, afin de réduire son empreinte numérique. Finalement, elle vise une professionnalisation progressive des référents et référentes vertes dans les institutions culturelles et scientifiques municipales, afin d'ancrer les compétences et d'approfondir les pratiques durables déjà engagées.

Développement urbain, mobilité et infrastructures



« Le Conseil administratif souhaite favoriser les modes de déplacement doux, tels que le vélo et la marche, ainsi que les transports publics. Il va donc travailler à un partage cohérent et équitable de l'espace public. »



Genève est la ville **la plus densément peuplée** de Suisse et se situe **au cœur d'une grande agglomération transfrontalière**. Cette réalité met une pression importante sur l'utilisation de l'espace, à la fois non-extensible et fortement sollicité pour un nombre croissant d'usages : se loger, se déplacer, travailler, se divertir, se ressourcer, etc. A travers son **Plan directeur communal** [26], sa **Stratégie climat** [17], sa **Stratégie économique** [18], son **Plan lumière** [31] et sa **Stratégie de végétalisation** [20], la Ville tente de concilier au mieux ces différents besoins qui constituent à la fois des défis mais aussi des opportunités, notamment pour se rapprocher du concept de la ville du « quart d'heure » telle que conçue par Carlos Moreno.

Bien que **la majorité de ses habitant-e-s se déplace en mobilité douce ou avec les transports publics**, Genève attire une main-d'œuvre provenant de toute l'agglomération franco-valdo-genevoise, avec **une forte utilisation de transports individuels motorisés**. Ce trafic crée des nuisances, notamment du bruit et de la pollution atmosphérique. La municipalité investit dans **des solutions à court et à long-terme**, comme la pose de revêtements phono-absorbants, l'extension régulière du réseau cyclable et la création de zones 30. Elle veille par ailleurs à ce que les nouveaux projets d'aménagement intègrent un bon équilibre entre logements et emplois. La Ville porte aussi une attention particulière à ce qu'il y ait une meilleure harmonie entre espaces construits et espaces verts, qui favorisent le bien-être de la population et **la place laissée à la biodiversité**. Une politique d'arborisation volontariste du territoire communal a été adoptée en 2020 et la place de la végétation et des sols perméables est favorisée dans tous les nouveaux projets ; elle sera d'ailleurs renforcée suite à l'adoption de la Stratégie biodiversité [27] par le Conseil administratif fin 2024.

De plus, la Ville s'attache à rendre la cité **accessible pour les personnes en situation de handicap**, dans le cadre de sa Politique d'accessibilité universelle [21]. Cela passe par l'aménagement architectural et urbanistique, mais aussi par l'accueil et l'accompagnement des usagères et des usagers avec du personnel spécialement formé. Un renforcement de la communication à cet égard stimule la participation politique et citoyenne de tous et toutes. La Ville est de plus labellisée « **Commune amie des enfants** » [25] par l'UNICEF et veille à la protection, l'inclusion et la participation des enfants à tous les niveaux, aussi dans l'espace public. Enfin, le **Plan d'action objectif zéro sexisme dans ma ville** [34] vise à lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public. Lancé en 2019, ce programme a pour objectif de créer une ville plus inclusive. Cela passe par des mesures sur les symboles présents dans la rue (panneaux, statues, noms de rue, etc.), des événements qui rendent visibles la contribution des femmes à l'histoire de la ville, comme la Journée du Matrimoine ou encore par un travail de prévention du sexisme dans les infrastructures sportives et les lieux de fête.



Zoom sur la Ville de Genève en 2040 !

La Ville de Genève élabore son nouveau Plan directeur communal à l'horizon 2040. Le Plan directeur communal est un instrument d'aménagement du territoire [26] qui engage les autorités pour les quinze années à venir, mais qui n'est pas opposable par des tiers. Cette version est résolument tournée vers une transition écologique et sociale du territoire. Ainsi, toutes les politiques publiques qui exercent une influence sur l'aménagement (logements, équipements, activités, environnement, mobilité, etc.) ont été réévaluées dans cette optique. Une exposition-consultation publique a eu lieu en 2024 pour présenter les grands axes du Plan, qui favoriseront le développement d'une ville compacte, résiliente, productive, conviviale et riche en nature.

Développement urbain, mobilité et infrastructures : quelques chiffres

Emissions carbone



10%

des émissions genevoises sont dues à la mobilité terrestre (voiture, train).

Une ville compacte



65m²

La surface bâtie (logements, bureaux, routes etc.), par hab., soit 65m², est la plus faible de Suisse.

Mobilité douce et partagée



79%

des déplacements des personnes résidant en ville de Genève se font à pied, à vélo ou en transport public.

Déplacements pour les loisirs



70%

des distances parcourues par la population (hors avion) ont pour but des activités de loisirs.

Végétalisation urbaine



2'600

arbres plantés depuis 2020 (hors micro-forêts).

Accessibilité universelle



~200

bâtiments et espaces publics municipaux répertoriés dans l'application de Pro Infirmis.

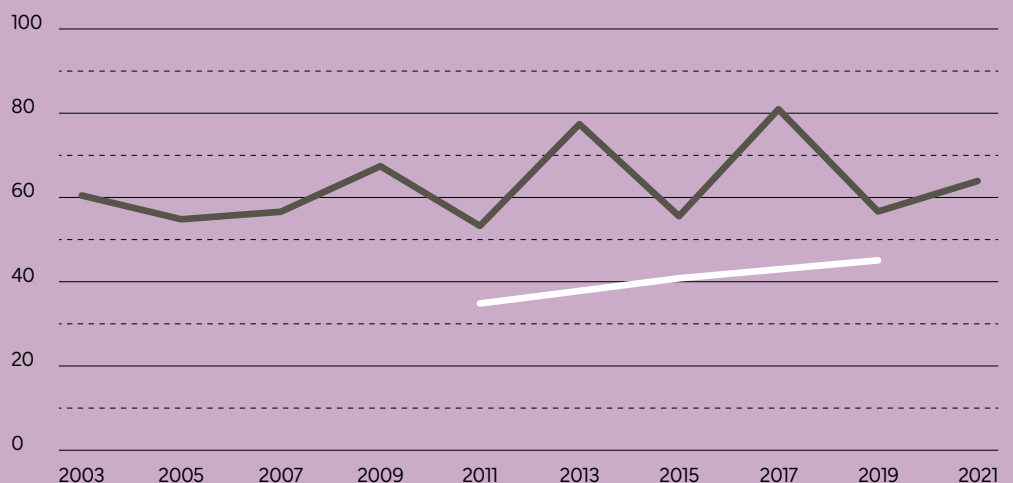
Sources : [11], [17] et [40]

Graphiques

Modération du trafic

Part des zones 30, des zones de rencontre et des zones piétonnes dans la longueur des routes communales

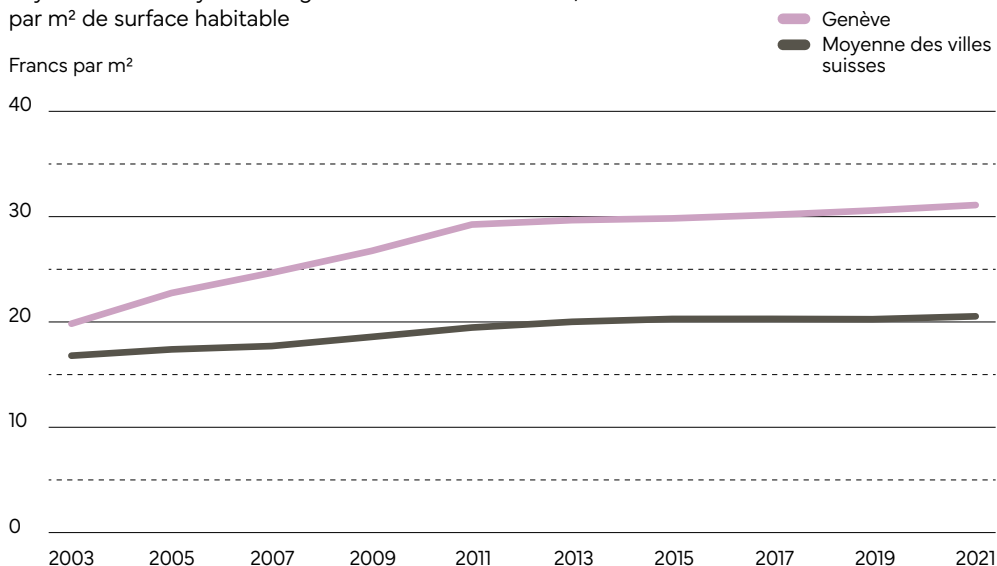
Indice en %



Source : Villes partenaires du Cercle Indicateurs [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Niveau des loyers

Loyer mensuel moyen des logements mis sur le marché,
par m² de surface habitable



Source : Wüest Partner SA [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La Ville et l'Etat de Genève collaborent avec l'ensemble des acteurs locaux pour mettre en place une « *infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière* » (ODD 9, cible 9.1) : un exemple emblématique étant la mise en service du « Léman express » fin 2019, une ligne de train régional transfrontalier aux cadences fréquentes. Par ailleurs, via les prestations de ses bibliothèques et par la mise à disposition de wifi gratuit dans les lieux publics, la Ville facilite l'accès aux technologies de l'information et de la communication. La Ville contribue à la recherche scientifique via son secteur muséal, même si l'aide à la recherche est avant tout une compétence cantonale et fédérale, tout comme la modernisation des industries et infrastructures. Finalement, la Ville s'engage à faire connaître et à encourager des initiatives entrepreneuriales innovantes et durables, comme il est précisé dans le Champ d'action 5. Les enjeux de solidarité internationale sont abordés dans le Champ d'action 10.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Positionnement global de la Ville par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La Ville mène une politique volontariste en matière d'urbanisation durable, avec la participation de la population, dans un contexte dense, sujet à des nuisances. Grâce à diverses mesures, notamment en termes de modération du trafic, la qualité de l'air s'est améliorée récemment. Le défi principal en matière de logement à Genève est son coût très élevé et le taux de vacance extrêmement bas, inaccessible sans soutien public à une part importante de la population. Les Transports publics genevois, entité autonome dont la Ville fait partie du conseil d'administration, proposent un réseau dense de « *transports sûrs, accessibles et viables* » (ODD 11, cible 11.2). Par ses politiques publiques, la Ville porte une attention particulière à l'accès de chaque personne à l'espace public et aux infrastructures municipales, en particulier à « *des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées* » (ODD 11, cible 11.7), mais l'évolution de l'espace public pour répondre à ces ambitions est en cours, et ne sera sans doute pas achevée en 2030. Par ailleurs, la Ville a participé à l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière, notamment pour « *favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale* » (ODD 11, cible 11.a). Des services de secours performants, organisés à l'échelle cantonale, ont pour l'heure permis d'éviter de gros dégâts en cas d'inondations, mais ce risque va augmenter en fréquence avec le réchauffement climatique. La Stratégie climat inclut ainsi plusieurs mesures d'adaptation et de protection des populations, qui sont en cours de mise en œuvre. Les enjeux de solidarité internationale sont abordés dans le Champ d'action 10.

Perspectives pour les 5 années à venir

La mise en œuvre et le suivi du Plan Directeur Communal 2040 seront au cœur des politiques publiques en lien avec l'évolution du territoire municipal ces prochaines années, notamment avec la poursuite de l'extension des infrastructures de mobilité douce et d'aménagements piétons, l'amélioration de l'accessibilité universelle, et un renforcement urgent de la végétalisation et de la désimperméabilisation des sols, ainsi qu'une meilleure gestion des eaux de pluie, en vue d'une adaptation nécessaire du territoire aux dérèglements climatiques. Plusieurs quartiers particulièrement vulnérables ont été identifiés et feront l'objet de mesures prioritaires. L'équilibre entre espaces de travail et de logements sera aussi au cœur des préoccupations, la pression sur les loyers ne cessant d'augmenter. Finalement, la Ville de Genève est en train de préparer une candidature pour l'événement Velocity 2027.

Énergie et climat

« Face à l'urgence climatique, le Conseil administratif met tout en œuvre pour réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050. »



La Ville a publié sa Stratégie climat [17] en 2022. Son **bilan carbone**, qui inclut les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (équivalents CO₂), estime l'empreinte carbone de la population genevoise à 13 tonnes par habitant et par an. L'objectif, en ligne avec les Accords de Paris sur le climat, adoptés par la Suisse en 2015, implique d'arriver à 2 tonnes d'ici 2050. La municipalité a donc un rôle-clé à jouer pour **réduire ces émissions** et aussi pour **adapter le territoire** aux conséquences du changement climatique d'origine anthropique. Au-delà de l'action sur ses propres bâtiments et dans l'espace public, la Ville agit pour **mobiliser les acteurs et actrices locaux** : population, entreprises et associations, afin d'atteindre ensemble les objectifs ambitieux formulés dans la stratégie.

Le patrimoine bâti contribue à plus de 29% au bilan carbone genevois. Contrairement à la consommation, les émissions de ce domaine sont pour la moitié des émissions directes : il s'agit principalement des combustibles utilisés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. En matière de politique énergétique, la municipalité est engagée dans une **démarche globale qui vise à réduire sa consommation d'énergie, à se désengager des énergies fossiles et à renforcer sa production solaire**. Son objectif est d'atteindre une énergie 100% renouvelable pour chauffer ses bâtiments et atteindre la neutralité carbone en 2050, notamment par le raccordement à des réseaux de chaleur à distance [32]. La Ville investit dans la modernisation de ses équipements et a accéléré la rénovation de son parc immobilier, en ciblant les grands consommateurs, pour que ces bâtiments obtiennent l'attestation cantonale «(très) haute performance énergétique». En parallèle, d'ici à 2030, la Ville s'engage à multiplier par cinq sa production d'énergie solaire photovoltaïque et à accompagner le déploiement des réseaux thermiques avec les Services Industriels de Genève. **Si l'avancement de ces réalisations est encore trop lent par rapport aux objectifs fixés, l'aboutissement de plusieurs grands projets dans un avenir proche permettra de combler, en partie, ce déficit.**

La Ville de Genève s'est engagée à remplacer progressivement ses véhicules thermiques par des **véhicules à mode de propulsion sobre en CO₂** et développe le réseau de recharges électriques nécessaire. Fin 2024, 20% des 508 véhicules municipaux sont électriques, 54% roulent au diesel ou biodiesel, 11% à l'essence et 15% au gaz naturel ou biogaz. D'ici à 2030, les investissements planifiés devraient permettre d'atteindre environ 50% de véhicules électriques sur l'ensemble de son parc automobile.

Nonobstant ces efforts de réduction, le territoire communal subit déjà les effets d'un réchauffement. La moyenne des températures en Suisse se situe à +2,8°C par rapport la moyenne préindustrielle, tandis qu'elle est de +1,5°C à l'échelle mondiale [12]. De plus, la hausse des températures est exacerbée dans certains quartiers à cause de la densité des constructions, de l'imperméabilité des surfaces et de l'obstruction des courants d'air : c'est **l'effet d'îlot de chaleur urbain**, qui peut faire monter les températures de +6°C par rapport aux alentours. Dans l'immédiat, la Ville agit par des **aménagements éphémères** (ombrage, brumisation, etc.) et **facilite les accès au lac**, mais à long terme c'est l'ensemble des aménagements, de l'architecture et de la végétalisation qui devront être adaptées au réchauffement, notamment via la désimperméabilisation des sols et via les plantations.



Zoom sur la rénovation du complexe résidentiel des Minoteries !

En 2020, la Ville de Genève a achevé un chantier d'envergure qui a permis de rendre ce grand bâtiment locatif et social entièrement alimenté par des énergies renouvelables. Une centrale solaire fournit de l'électricité aux bâtiments ainsi que de l'eau chaude et une partie du chauffage. Ce système est complété par l'utilisation d'un échangeur de chaleur qui récupère l'énergie des eaux usées circulant dans les égouts pour chauffer les bâtiments. 500'000 litres de mazout sont ainsi économisés chaque année. Une vidéo présente cette rénovation. [32]

Énergie et climat : quelques chiffres.

Bilan carbone de la population



13^{tn}

de carbone sont émises par an et par personne, en moyenne, à Genève.

Chauffage des bâtiments



9%

des besoins en chaleur des 800 bâtiments de la Ville sont assurés par des énergies renouvelables.

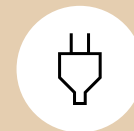
Subventions « climat »

CHF 1 mio



par an sont alloués à des projets locaux, en lien avec des mesures de la Stratégie climat.

Consommation électrique



-10%

En cinq ans, l'utilisation d'électricité dans l'espace public et les bâtiments municipaux a baissé de 10%.

Rafrâîchir l'espace urbain



8

structures de mobilier urbain « micro-oasis » sont installées en ville durant l'été.

Electricité renouvelable



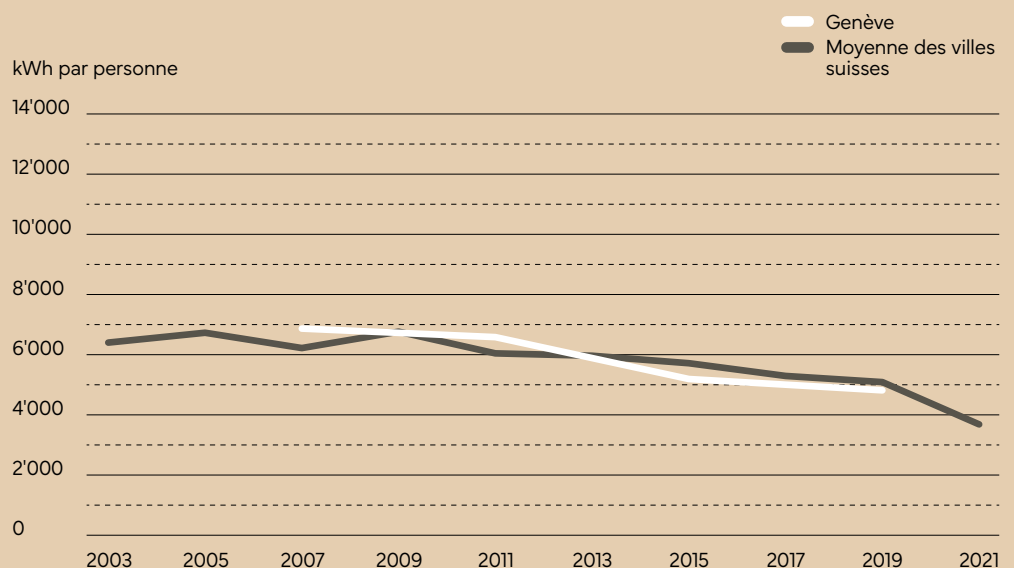
46

Grâce à ses 46 centrales photovoltaïques, la Ville produit environ 1GWh d'électricité chaque année.

Sources : [17], [32] et [40]

Graphiques

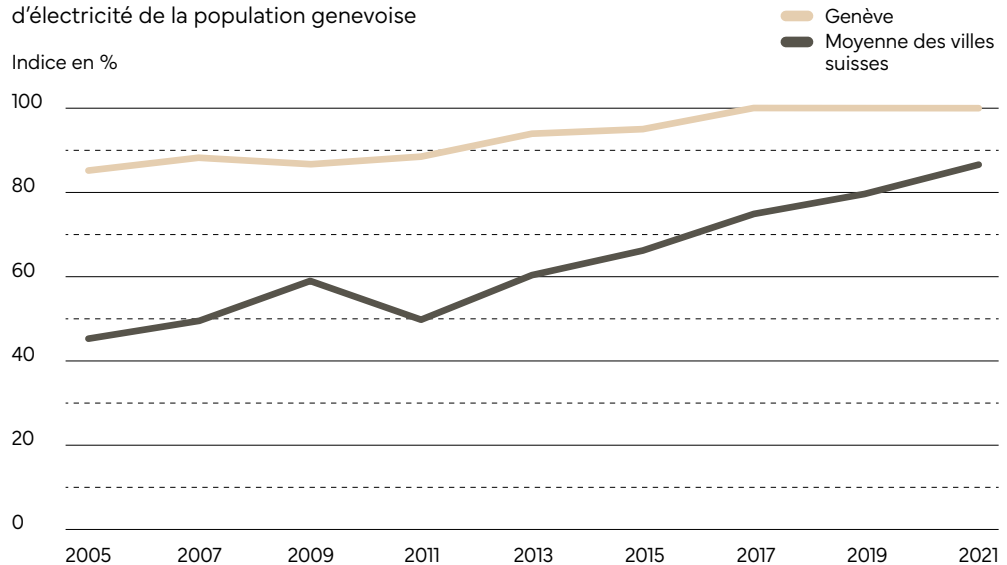
Consommation d'électricité par personne et par an



Sources : OFS – ESPOP, STATPOP ; Villes partenaires du Cercle Indicateurs [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Électricité renouvelable

Part de l'électricité renouvelable dans la consommation totale d'électricité de la population genevoise



Sources : Pronovo SA; Swisspower SA; AES [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

Il s'agit ici de distinguer la fourniture en électricité et les autres sources énergétiques. Les Services Industriels de Genève, entité autonome dont la Ville fait partie du conseil d'administration, garantissent aujourd'hui déjà l'accès fiable à une électricité d'origine 100% renouvelable à l'ensemble des ménages genevois (ODD 7, cibles 7.1 et 7.2). Ainsi, au niveau de l'électricité, les objectifs sont atteints. Par contre, un travail important est en cours pour décarboner les énergies de chauffage et de transport. La Ville progresse, mais encore trop lentement, en matière de rénovation énergétique du bâti et d'électrification de sa flotte de véhicules. Les enjeux de solidarité internationale sont abordés dans le Champ d'action 10.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

Le bilan carbone de la Ville publié en 2022, qui inclut les émissions indirectes liées à la consommation de sa population, documente des émissions de 13 tonnes d'équivalents CO₂ par personne habitant à Genève et par an, ce qui place la Ville très loin de la trajectoire visée par les Accords de Paris. En revanche, par l'élaboration de sa Stratégie climat, la Ville a incorporé « *des mesures relatives aux changements climatiques* » (ODD 13, cible 13.2) dans l'ensemble de ses politiques publiques, stratégies sectorielles et de planification territoriale. Elle mène par ailleurs une politique volontariste pour « *améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact* » (ODD 13, cible 13.3). Les enjeux de solidarité internationale sont abordés dans le Champ d'action 10.

Perspectives pour les 5 années à venir

Le grand défi des années à venir sera de mener à bien, en partenariat avec les autres acteurs régionaux, la réalisation de réseaux de chaleur d'envergure et une accélération de la rénovation des bâtiments, afin de décarboner les énergies nécessaires à chauffer les bâtiments en hiver. En parallèle, avec l'augmentation des canicules en été, une adaptation du bâti genevois doit également être amorcée, afin d'éviter de devoir recourir à une climatisation carbonée en été. Plus largement, l'adaptation aux changements climatiques nécessitera des interventions accrues, tant au niveau de l'aménagement physique (matériaux utilisés, brumisateurs, etc.) que des comportements (activités et horaires adaptés pour protéger la santé de la population). Au niveau de la mobilité, la réduction de la part modale des transports individuels motorisés reste un défi important pour Genève. La Stratégie climat vise à diminuer les places de parking et à les transformer en espaces végétalisés ou de cohésion sociale. Finalement, le travail déjà entamé pour la décarbonation des nombreuses manifestations organisées ou soutenues par la Ville va se poursuivre et se renforcer dans les années à venir, notamment auprès des partenaires subventionnés.



Ressources naturelles

« Le Conseil administratif agit pour préserver la quantité et renforcer la qualité des ressources naturelles locales. En optimisant la gestion de l'eau, en préservant le sol et le sous-sol, il favorisera la préservation de la faune et de la flore locales, ainsi que l'augmentation de la biodiversité. »



IV.

Sur un territoire fortement urbanisé et très dense, **la place laissée à la biodiversité, notamment aux cycles de régénération de l'eau, de l'air et des sols, est limitée à Genève.** Pourtant la nature en ville est essentielle pour assurer la résilience du territoire et la qualité de vie de la population, tout en apportant une multitude de bénéfices écologiques, sociaux et économiques, définis comme des « services écosystémiques ». Il existe aujourd'hui des savoirs permettant d'augmenter de manière significative la quantité et la qualité des milieux naturels au cœur de la ville, en repensant l'usage de l'espace public, en favorisant les **entretiens extensifs** et en stimulant **l'usage des toits, des façades et des nombreux interstices** pouvant servir d'habitat de substitution pour la faune, la flore et les champignons. De plus, la Ville soutient les initiatives citoyennes de végétalisation permettant de favoriser la nature en ville. Une nouvelle Stratégie biodiversité a été validée fin 2024 pour renforcer cette politique.

Aujourd'hui déjà, un important travail a été effectué par la municipalité pour identifier et mieux protéger les plantes menacées et les sites « prioritaires » de son territoire. Une **cartographie de l'infrastructure écologique** a été réalisée [40], ainsi qu'un calcul de l'indice de naturalité des sols, qui permettent à la Ville d'agir de façon efficace pour renforcer la place de la biodiversité. Le suivi de la faune est moins complet et moins systématique que celui de la flore et devra être renforcé. Un enjeu particulier est lié à l'émergence d'espèces envahissantes, apportées par les activités humaines et/ou à la suite de migrations en lien notamment avec le réchauffement climatique. La gestion de ces espèces représente un défi important pour les années à venir.

La Ville protège aussi les ressources naturelles locales **par l'abandon, depuis une décennie, des pesticides** dans l'entretien des Conservatoire et Jardin botaniques (CJB) (labellisés Bio Suisse) et des espaces gérés par le Service des espaces verts. Non seulement cela a un impact immédiat au niveau des sols et de la santé humaine et animale, et au niveau de la biodiversité avec la réapparition d'espèces disparues localement, mais cela a également un impact à long terme au niveau de la qualité de l'eau du lac et des nappes phréatiques. De plus, en agissant pour promouvoir l'agroécologie et la promotion du label BIO, la Ville contribue à ménager les ressources naturelles, à plus large échelle.

Par ailleurs, la **biodiversité** est l'un des cœurs de recherche des scientifiques des CJB et du Muséum d'histoire naturelle de Genève, que ce soit au niveau international, mais également local. Ce pôle d'expertise en termes de flore, de faune et de fonge s'ancre notamment dans la Stratégie municipale biodiversité, validée par le Conseil administratif de la Ville et mise en œuvre en partenariat avec les acteurs de terrain ainsi que le Canton de Genève.

Finalement, la Ville de Genève met en œuvre différentes actions pour réaliser des **économies d'eau** et ainsi réduire la quantité qui est soustraite du milieu naturel. Elle agit spécifiquement au niveau de la consommation des fontaines, de l'eau d'arrosage ou encore des piscines, ce qui permet au fil des ans une diminution lente, mais régulière, de la consommation d'eau par ses différents services.



Zoom sur les plantations participatives de micro-forêts !

La Ville a financé la réalisation participative de quatre micro-forêts urbaines dans différents quartiers par www.foret-b.ch. Deux sites sont des parkings dégrappés, dont le sol a été amélioré avec des déchets organiques. Les jeunes arbres bénéficient de quelques années d'arrosage par des personnes habitant le voisinage, avant de devenir indépendants. Ces îlots de verdure indigène vont rapidement accueillir une riche biodiversité et rafraîchir la ville, surtout s'ils peuvent être mis en réseau. Au total, 2'300 arbres ont été plantés par 230 bénévoles. La Ville prévoit de poursuivre ces plantations dans les années à venir, en coordination avec la suppression progressive de places de parking dans l'hypercentre.

Ressources naturelles : quelques chiffres.

Couverture arborée



22%

du territoire communal bénéficie d'une canopée arborée.

Fontaines accessibles



+330

points d'eau publics sont recensés sur le territoire municipal.

Pleine terre



33%

Le taux de pleine terre sur le périmètre de la Ville est de 33%.

Faune locale



1'000

espèces d'animaux ont été répertoriées sur le territoire de la ville de Genève.

Une naturalité limitée



10%

des surfaces de sol sont considérées comme naturelles en ville de Genève.

Espèces envahissantes



50

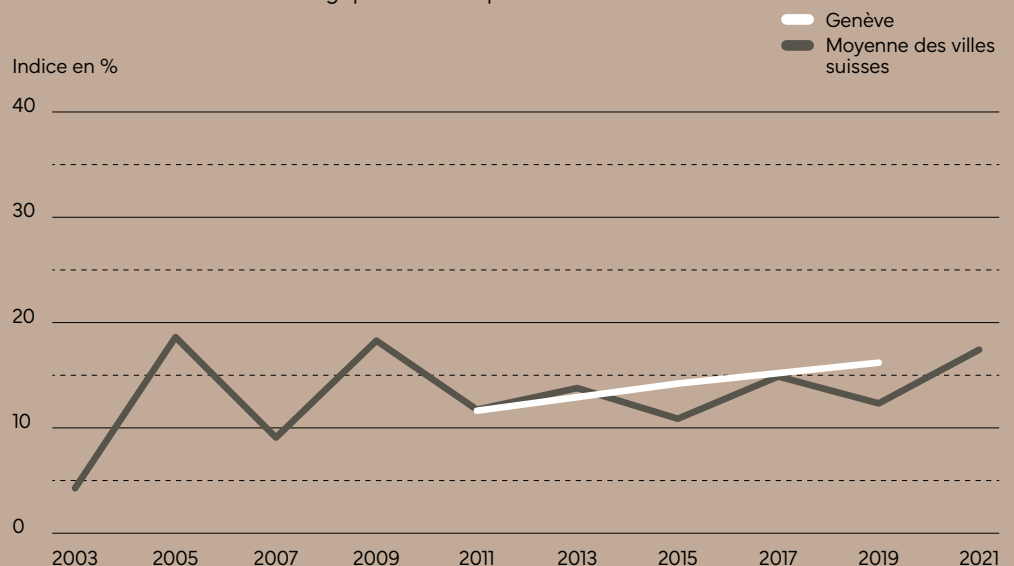
espèces de plantes présentes à Genève sont potentiellement envahissantes.

Sources : [27], [40]

Graphiques

Surfaces à valeur écologique

Part des surfaces à valeur écologique dans la superficie de la ville

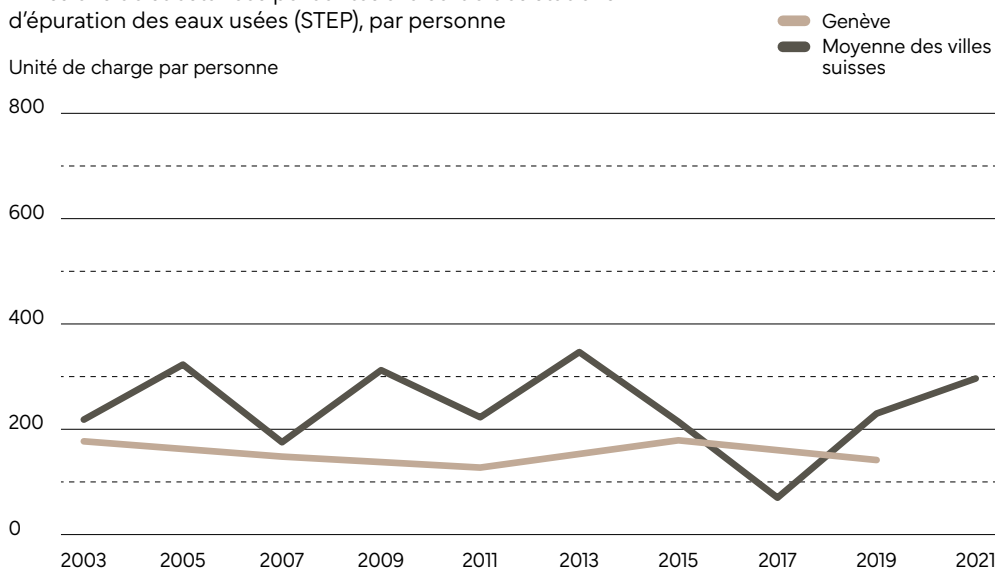


Sources : OFS – AREA; Villes partenaires du Cercle Indicateurs [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Substances polluantes à la sortie des STEP

Émissions de substances polluantes à la sortie des stations d'épuration des eaux usées (STEP), par personne

Unité de charge par personne



Source : Villes partenaires du Cercle Indicateurs [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

Les Services Industriels de Genève, entité autonome dont la Ville fait partie du conseil d'administration, garantissent aujourd'hui « l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable » (ODD 6, cible 6.1). De plus, ils assurent des services d'assainissement et d'hygiène adéquats via les stations d'épuration. L'enjeu n'est donc pas l'existence de ces réseaux à Genève, mais bien leur optimisation ainsi qu'une meilleure gestion des micro-polluants invisibles comme les nanomatériaux ou les perturbateurs endocriniens. La Ville a rationalisé sa consommation d'eau dans l'espace public. C'est l'Etat de Genève qui est compétent pour la gestion du lac et des rivières, mais la municipalité y collabore activement, notamment par le nettoyage des rives et par la lutte contre le littering. Les enjeux de solidarité internationale sont abordés dans le Champ d'action 10. Pour finir, il est à noter ici qu'en plus des enjeux d'eau potable, Genève, par sa situation géographique, jouit d'un potentiel immense en termes d'accès à une eau propre à l'extérieur. La municipalité s'est engagée à proposer à sa population un accès pratique et sûr aux lieux de baignade naturels, notamment dans le lac Léman et le Rhône, afin de favoriser le rafraîchissement en été tout en préservant la biodiversité des berges et des rives.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Positionnement global de la Ville par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La Ville étant géographiquement éloignée des mers, son seul lien avec cet objectif se fait via la consommation, traitée dans le Champ d'action 1. Des critères responsables concernant les produits de la pêche et les matériaux marins font partie des appels d'offres municipaux et de la Charte de l'alimentation. En ce qui concerne la pollution, les efforts entrepris au niveau de l'eau douce (qui font partie de l'ODD 15) impacteront positivement les océans.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Positionnement global de la Ville par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La Ville a participé à la formulation et à la mise en œuvre de la Stratégie biodiversité cantonale 2030, mais cela n'a pas permis de garantir, avant 2020, « *la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes* » (ODD 15, cible 15.1): la biodiversité reste fortement menacée, tant à l'échelle locale que globale. Par sa Stratégie biodiversité municipale adoptée en 2024 et par le recrutement d'une Task Force biodiversité, la Ville mobilise aujourd'hui des ressources additionnelles dans le but de renforcer cette politique. Elle participe aux programmes cantonaux pour contrôler les espèces envahissantes et tente de limiter le littering autour du lac et des rivières. Elle n'est pas compétente en matière de braconnage ou d'importations.

Perspectives pour les 5 années à venir

La mise en œuvre des 17 mesures de la Stratégie municipale biodiversité [27] sera un enjeu essentiel de la législature à venir. La pression urbanistique croissante sur le territoire exigu de la Ville, ainsi que les dérèglements climatiques, continueront à mettre les espèces et écosystèmes sous grande pression. L'introduction d'un « réflexe biodiversité » dans le cadre de chaque projet de rénovation, de construction ou d'aménagement, ainsi qu'un entretien adapté des surfaces existantes, doit permettre de maximiser les habitats naturels au cœur de la ville. Par ailleurs, la sensibilisation et la mobilisation de la population sera renforcée d'ici 2030.

Systemes économique et financier



« La Ville entend préserver sa prospérité en s'appuyant sur la diversité de son tissu économique, et notamment sur une économie de proximité, sociale et solidaire. »



V.

En 2023, la Ville de Genève a adopté sa première **Stratégie économique** [18], élaborée sous l'égide de sa nouvelle Délégation à l'économie. Elle s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les politiques menées aux niveaux fédéral et cantonal. Cette initiative traduit la volonté du Conseil administratif de **soutenir le développement des entreprises et de l'emploi sur son territoire**. Le premier axe de la stratégie traite du maintien et de la stimulation de la richesse de son tissu économique. Le secteur privé dégage la majorité de la valeur ajoutée à Genève. Seulement 0,3% des entreprises représentent 22% des emplois et un poids fiscal conséquent. La Ville est notamment leader dans plusieurs domaines, tels que l'horlogerie, la finance, le négoce et la diplomatie. Sa structure économique se caractérise par une importante tertiarisation (près de 95% des entreprises) et une proportion marquée d'emplois dans des branches à forte productivité. Ville-centre, elle compte 54% des entreprises et 47% des emplois du canton de Genève, alors qu'elle ne regroupe que 40% de la population cantonale. Toutefois, le taux de chômage y est plus élevé que la moyenne nationale, comme cela est souvent le cas des zones urbaines. Une ville durable est une ville attrayante pour les entreprises et la qualité de vie locale facilite le recrutement. Ainsi la Ville soigne les atouts de son territoire communal et, dans une optique de diversification, elle soutient plus particulièrement le commerce local, les initiatives liées à la reconversion écologique et l'économie culturelle et créative.

Dans le cadre des compétences dont elle dispose, la Ville de Genève agit pour dynamiser et **renforcer l'économie locale sous l'angle de la durabilité**. Sa fondation municipale Fondetec soutient les PME au moyen de prêts et d'accompagnements personnalisés; depuis sa création, elle a permis à plus de 750 entreprises de se développer. La municipalité soutient également le développement d'activités économiques durables, notamment l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire: programme LIDEV de la Fondetec pour la création d'entreprises locales à impact durable, programme REZ-ACTIFS/IMPACTANTES d'APRES-GE pour la consolidation d'entreprises sociales et solidaires, l'incubateur d'économie circulaire d'Impact Hub Geneva ou encore la Manufacture Collaborative MACO qui rassemble dans un même lieu plusieurs acteurs de l'économie circulaire. Une réflexion proactive a permis de redynamiser des locaux situés à la Zone industrielle des Charmilles, une importante zone artisanale au centre-ville. La Ville propose par ailleurs une visibilité accrue aux entreprises de la réparation, de la seconde main et de la location d'objets via des sites web. De plus, le règlement d'attribution des baux commerciaux de la Gérance immobilière municipale inclut des critères de durabilité. Au niveau des finances communales, la Ville de Genève travaille à **maîtriser ses dépenses publiques** et à conserver un niveau d'endettement soutenable. Finalement, en 2023 la Ville a émis un premier **emprunt obligataire vert** de 140 millions pour financer des projets de la Stratégie climat, tels que la rénovation du bâtiment des Minoteries, la rénovation de la patinoire des Vernets, la construction d'équipements publics pour la Gare des Eaux-Vives, la végétalisation et l'installation d'équipements photovoltaïques sur des toits ainsi que la pose de fenêtres double vitrage et de chauffages centraux (conformité énergétique).



Zoom sur la finance durable avec Building Bridges!

La Ville soutient www.buildingbridges.org depuis sa création en 2019, en collaboration avec les autorités publiques suisses, le secteur de la finance, les Nations Unies, des ONG et d'autres partenaires internationaux. Cette initiative, dont le point d'orgue est un événement annuel à Genève, vise à accélérer la transition vers un modèle économique mondial aligné sur l'Agenda 2030 et les ODD. L'ampleur et la complexité de la transition du monde économique traditionnel vers plus de durabilité exigent la construction de ponts («bridges») entre les multiples parties prenantes des milieux de la finance, des gouvernements et du développement international.

Systèmes économique et financier: quelques chiffres.

Taux de chômage



4%

de la population active genevoise est sans emploi.

Achats locaux



95%

des contrats de la centrale d'achats vont à des entreprises suisses, **73%** à des firmes genevoises.

Personnes frontalières

38'164



personnes vivant en France travaillent dans des entreprises situées en ville de Genève.

Des emplois au centre-ville

~200'000



la Ville de Genève héberge autant d'emplois que de personnes résidentes.

Commerces de proximité



-5%

Le nombre de petits commerces (boulangeries, cordonneries, etc.) a baissé de 5% depuis 2010.

Economie culturelle et créative



12%

des établissements sont du secteur de l'économie culturelle et créative.

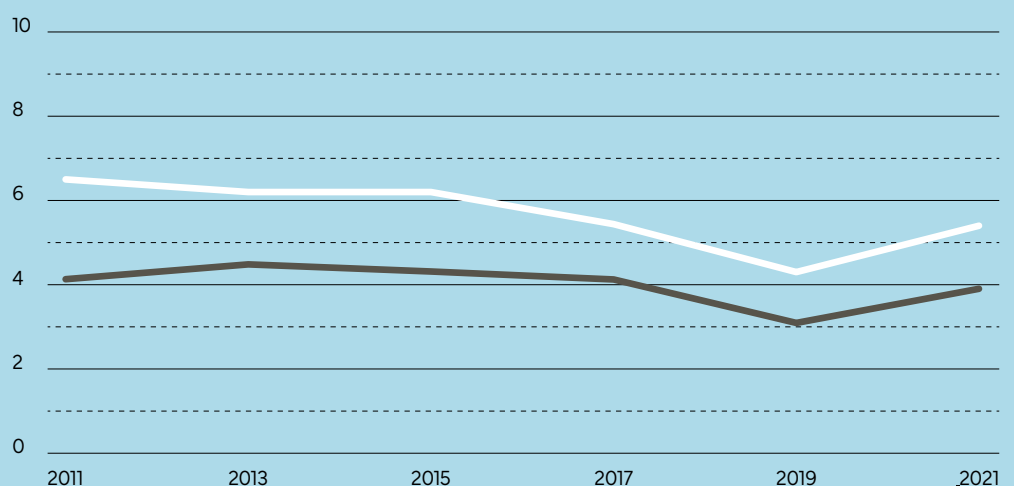
Sources : [7], [18], [40]

Graphiques

Taux de chômage

Part des personnes inscrites au chômage dans la population active

Indice en %

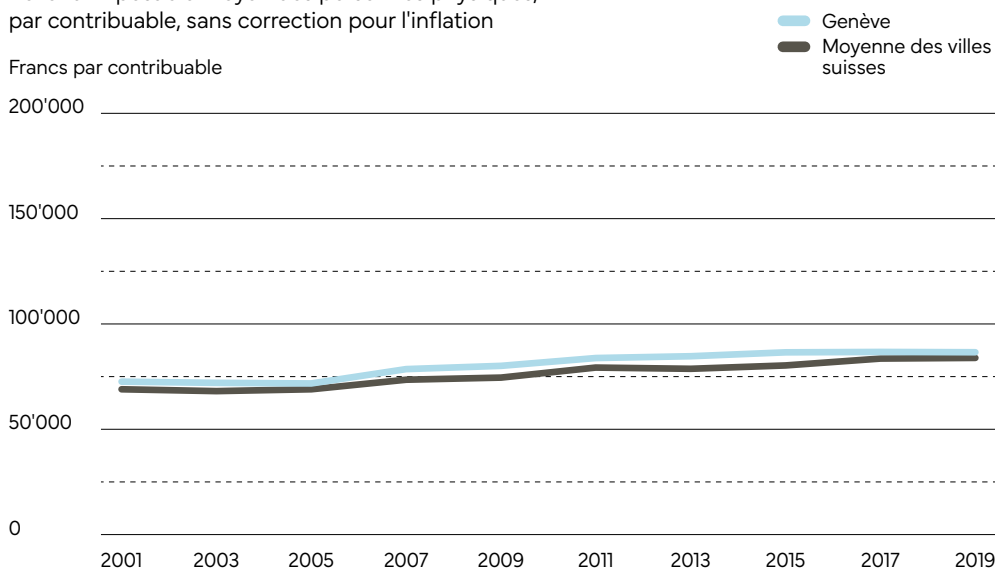


Source : SECO – Statistique du chômage [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Revenu imposable

Revenu imposable moyen des personnes physiques, par contribuable, sans correction pour l'inflation

Francs par contribuable



Source : AFC [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

Dans un contexte de prospérité relative et de surconsommation, mais aussi de revenus stagnants et d'inflation, la nécessité d'une croissance économique (ODD 8, cible 8.1) a été questionnée par le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté au Conseil des droits de l'homme en juillet 2024. Ainsi, certaines sous-cibles de l'ODD 8 liées à des objectifs de croissance peuvent être questionnées. En effet, la seule croissance du PIB n'assure pas forcément des revenus suffisants à la population au regard des coûts de la vie et ne garantit pas non plus une base fiscale durable permettant aux collectivités de déployer des politiques publiques souhaitées.

En ce qui concerne la nécessité de « s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement » (ODD 8, cible 8.4), la Ville de Genève applique des critères ambitieux à ses appels d'offres mais il serait naïf d'affirmer que ce but serait aujourd'hui atteint. Toutefois, à son échelle, elle mène des politiques « qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers » (ODD 8, cible 8.4).

Dans une perspective de développement durable, les systèmes économique et financier doivent avant tout être au service du bien-être collectif et permettre à chaque individu d'accéder à un emploi avec des conditions de travail décentes et équitables. A travers la municipalisation des emplois de crèche et de nettoyage, notamment, la Ville de Genève contribue à garantir des bonnes conditions de travail dans ces secteurs, et défend ainsi *«les droits des travailleurs, la sécurité sur le lieu de travail et la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire»* (ODD 8, cible 8.8).

Finalement, elle collabore avec les acteurs locaux, notamment Genève Tourisme, pour *«élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux»* (ODD 8, cible 8.9).

Perspectives pour les 5 années à venir

La mise en œuvre de la nouvelle Stratégie économique de la Ville sera au cœur de la législature à venir, soit: maintenir la richesse du tissu économique genevois, renforcer l'économie de proximité et accompagner les entreprises dans leurs transitions et évolutions nécessaires. Chacun de ces axes se décline en plusieurs mesures, comme le programme « Mon entreprise durable » qui propose un accompagnement spécialement conçu pour les PME locales. Les incertitudes économiques à l'échelle mondiale devront aussi être prises en compte dans le développement d'une économie locale plus résiliente. En même temps, le monde de l'emploi sera bouleversé par le virage digital qui s'accélère avec l'avènement des intelligences artificielles, et la Ville de Genève devra accompagner, dans la mesure de ses compétences, les transformations technologiques et enjeux humains qui en découlent. Par ailleurs, la Ville de Genève va continuer à s'engager en faveur de conditions de travail améliorées. Elle va notamment poursuivre le travail entamé à la suite de la crise sanitaire pour renforcer les conditions de statut, rémunération et prévoyance dans le secteur culturel, un secteur souvent associé à des statuts précaires et/ou à des rémunérations faibles et instables.



Formation, recherche et innovation



« Le Conseil administratif vise à renforcer la politique de l'enfance et de la jeunesse, et intensifier les collaborations avec les partenaires institutionnels, associatifs et privés. »

VI.

La Ville de Genève a des compétences limitées en matière de formation, de recherche et d'innovation, mais elle agit avec conviction dans les secteurs sous sa responsabilité: **petite enfance, accueil parascolaire, bibliothèques, musées, formation professionnelle et continue** ainsi que via son soutien aux projets innovants issus de la société civile. De plus, elle subventionne l'éducation à l'environnement et la lutte contre les discriminations auprès de publics scolaires et préscolaires.

La municipalité mène une forte politique de **soutien aux familles**: environ un millier de nouvelles places d'accueil préscolaire ont été créées durant la dernière décennie, permettant de répondre à 83% des demandes [40], l'un des taux de couverture de la demande les plus élevés du canton. La Ville de Genève a initié en 2023 un processus de municipalisation par étape des structures d'accueil de la petite enfance, affirmant ainsi sa conviction que l'éducation préscolaire doit être considérée comme un service public, au même titre que l'école. Pour les enfants de 4 à 12 ans, la municipalité organise l'offre parascolaire et subventionne des Ateliers Découverte et Ateliers Mobiles pour permettre aux enfants inscrits de pratiquer des activités culturelles, sportives et environnementales. Elle contribue à l'application des Droits de l'Enfant et a été labellisée en 2018 « Commune amie des enfants » par l'UNICEF [25].

Le réseau municipal inclut sept **bibliothèques** ainsi que d'un service de bibliobus. Il offre des espaces adultes et jeunesse permettant de consulter et d'emprunter des documents sur tous les sujets et sur tous supports (livres, collections musicales, films, etc.). Les différents sites disposent de places de travail et proposent des manifestations culturelles gratuites, ainsi que des ateliers de formation. Aux sept bibliothèques de lecture publique s'ajoutent onze bibliothèques scientifiques et patrimoniales qui assurent la conservation et la valorisation d'un patrimoine documentaire exceptionnel couvrant presque tous les domaines du savoir. Lieux de collection et de conservation, de recherche et de transmission, **les musées municipaux** jouent un rôle essentiel dans la diffusion des savoirs, la valorisation du patrimoine et l'accès à la culture pour tous et toutes: le Musée d'art et d'histoire, le Musée d'ethnographie, les Conservatoire et Jardin botaniques, le Musée Ariana, le Muséum Genève avec le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'histoire des sciences et finalement la Bibliothèque de Genève. Plusieurs politiques municipales visent à renforcer **les activités créatives et numériques** sur son territoire.

La Ville aide les jeunes adultes à s'insérer sur le marché du travail à travers un fonds qui soutient les entreprises embauchant des apprentis et des apprenties et se montre exemplaire en proposant de nombreuses opportunités de formation professionnelle et continue au sein de son administration. Enfin, **la municipalité place l'innovation au cœur de la transition écologique et sociale** en encourageant la concrétisation de projets associatifs ou entrepreneuriaux écologiques et socialement utiles à travers le programme G'innove et le prix IDDEA.



Zoom sur les engagements concrets du secteur culturel!

Le Département de la culture et de la transition numérique a déployé dans ses services et institutions un « Programme d'action climat et environnement » [35] qui comprend une Charte d'engagement écoresponsable et une liste de mesures concrètes, comme par exemple l'écoconception des expositions, la mutualisation du matériel et des éléments de décors et d'éclairage, une pondération systématique des pratiques avant chaque projet ou encore la réduction des déchets et de l'impact carbone de grandes manifestations telles que la Fête de la musique.

Formation, recherche et innovation : quelques chiffres.

Structures de la petite enfance



4'894

enfants sont accueillis dans des structures municipalisées ou subventionnées par la Ville.

Formation professionnelle



> 300

La Ville propose 96 places d'apprentissage et soutient >220 places dans des entreprises via le Fonds d'apprentissage.

Accueil parascolaire

+ 3'000



enfants bénéficient chaque année d'Ateliers Découverte ou d'Ateliers Mobiles.

Bibliothèques municipales



7

Accès libre et gratuit aux livres et supports numériques des 7 bibliothèques et du Bibliobus.

Fréquentation des musées



1,5 mio

de visites dans les musées municipaux chaque année.

Innovation sociétale



+ 100

projets soutenus financièrement par le programme G'innove.

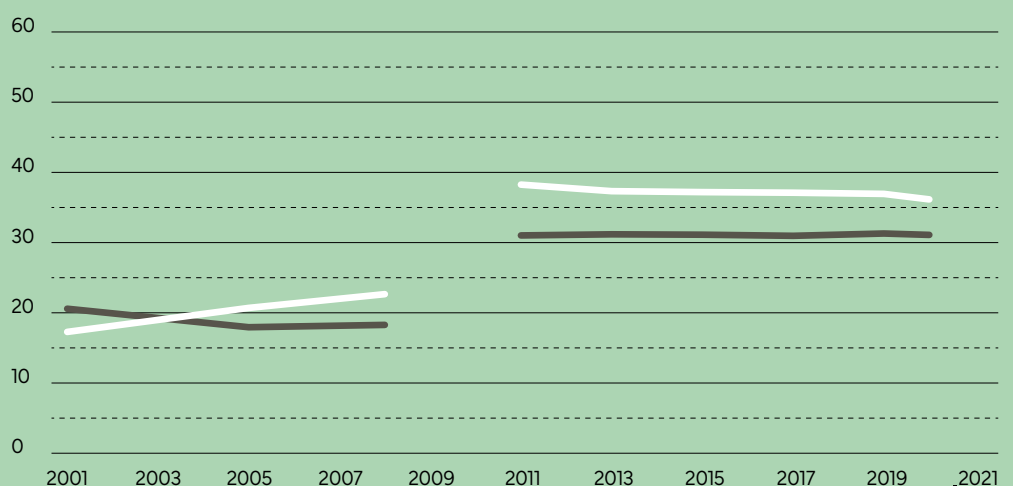
Sources : [40]

Graphiques

Branches innovatrices

Part des emplois des branches innovatrices dans le total des emplois des secteurs secondaire et tertiaire

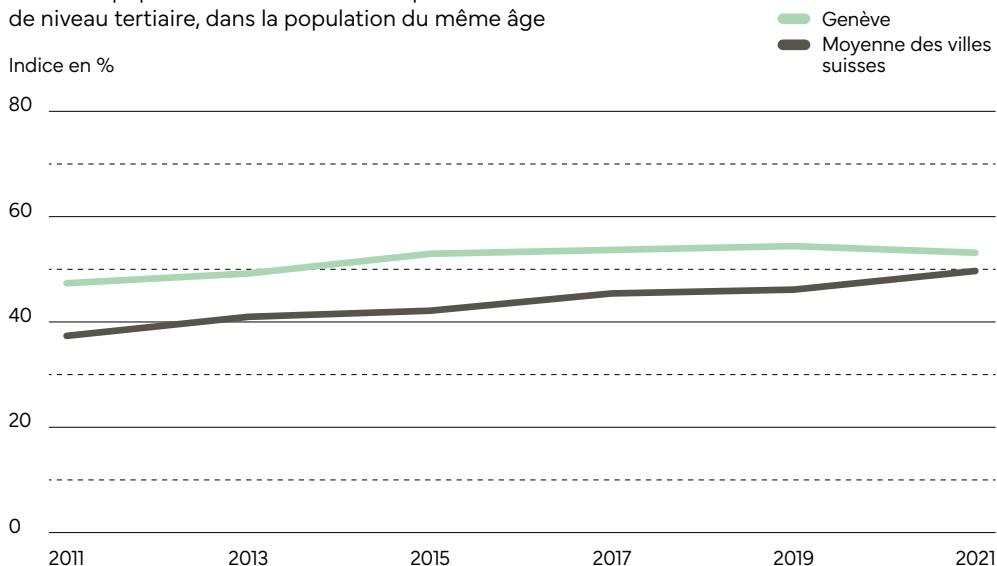
Indice en %



Sources : OFS – RE, STATENT [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Niveau de formation

Part de la population de 25 à 64 ans disposant d'une formation de niveau tertiaire, dans la population du même âge



Source : OFS – Relevé structurel (RS) [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

L'Etat de Genève assure « *que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité* » (ODD 4, cible 4.1). En termes d'éducation supérieure et de formation professionnelle, également de compétence cantonale, mais aussi fédérale, la Ville n'agit que de façon subsidiaire, notamment en soutenant les entreprises formatrices par le Fonds d'apprentissage, en proposant des places d'apprentissage au sein de sa propre administration ou encore par la collaboration universitaire de ses musées. Elle soutient aussi des initiatives comme Futurs en tous genres pour encourager les jeunes à questionner les stéréotypes de genre. La part des détenteurs d'un diplôme tertiaire s'établit à 32% parmi les 65 ans ou plus, à 41% parmi les 45 à 64 ans et à 55% parmi les 25 à 44 ans. 15% des jeunes de moins de 25 ans quittent le système scolaire sans être diplômés, mais de nouveaux instruments ont été récemment mis en place par l'Etat pour lutter contre ce phénomène [11].

La Ville est avant tout compétente pour les secteurs pré- et para-scolaires. Elle est en mesure de répondre à 83% des demandes de places pour la petite enfance et crée régulièrement de nouvelles places de qualité. La Ville soutient aussi des associations intervenant en milieu scolaire en matière d'éducation au développement durable. Elle est également responsable des bâtiments du secteur primaire, qui sont régulièrement rénovés et améliorés en termes d'accessibilité; un crédit pour végétaliser plusieurs préaux a été adopté: ainsi la Ville contribue à la disponibilité d'«*établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous*» (ODD 4, cible 4.a).

Perspectives pour les 5 années à venir

Plusieurs chantiers d'envergure occuperont la Ville de Genève ces prochaines années en lien avec la formation, notamment la poursuite de la municipalisation des institutions de la petite enfance ainsi que l'entretien, la rénovation, la construction et la végétalisation des bâtiments primaires, afin de répondre aux besoins croissants dans les quartiers. Par ailleurs, l'examen de l'UNICEF en lien avec le renouvellement du Label «Commune amie des enfants» amènera les services compétents à approfondir l'offre participative pour les enfants et les jeunes. Finalement, des réflexions devront être menées pour pérenniser et/ou multiplier les innovations sociétales émergeant de programmes comme G'inno et IDDEA.



Sécurité sociale



« Le Conseil administratif place au cœur de cette législature la question de la réduction des inégalités, la lutte contre la paupérisation et va travailler à offrir à l'ensemble des habitantes et des habitants l'opportunité de prospérer et de mener à bien leurs projets. »



VII.

Par ses actions, la Ville de Genève contribue à **renforcer les liens sociaux, à combattre la précarité**, ainsi qu'à **développer la vie associative et de quartier**. Privilégiant une action de proximité, elle adapte ses prestations en fonction des différents publics et des situations locales. Elle vise trois objectifs principaux: agir en amont des problématiques sociales et sanitaires, promouvoir l'inclusion sociale et développer une politique en faveur de populations spécifiques, notamment des seniors, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

La situation sociale en Ville de Genève repose sur un équilibre fragile, puisque malgré le fait que la population possède en moyenne des revenus importants, environ un cinquième des contribuables vit avec moins de CHF 30'000.- par an [7]. Le coût de la vie étant très élevé à Genève, la part de bénéficiaires de l'aide sociale est plus de deux fois supérieur au taux national.

La municipalité lutte contre la précarité et propose différentes aides financières, en subsidiarité de l'aide sociale individuelle régulière qui, à Genève, relève du Canton: soutiens ponctuels, prestations sociales, allocation de rentrée scolaire et prise en charge des frais de restaurant scolaire. Des Points Info sont ouverts à l'ensemble de la population et font partie du dispositif social de proximité. Ils ont pour but de faciliter l'accès aux prestations sociales de tout type (fédérales, étatiques, municipales et associatives).

En partenariat avec l'Association des communes genevoises, des associations, l'Etat et divers acteurs privés, la Ville de Genève propose **une aide d'hébergement d'urgence aux personnes en situation précaire et sans-abri**. Une équipe de travailleurs et travailleuses sociaux ont la tâche de rentrer en contact avec les personnes dans la rue et d'établir un lien avec les plus vulnérables, afin de les orienter vers les dispositifs adaptés à leur situation. Grâce à divers partenaires sociaux, les personnes démunies ont la possibilité de bénéficier gratuitement de soins d'hygiène et de vêtements gratuits, ainsi que d'accéder à des soins de santé via des consultations mobiles et la présence d'une permanence pour les personnes sans médecin traitant, ni assurance-maladie. Dans la mesure du possible et en fonction des statuts légaux, le Service social accompagne les bénéficiaires vers des solutions plus pérennes. Plusieurs mesures innovantes ciblent des enjeux spécifiques: à titre d'exemple, un dispositif intitulé « Stop précarité menstruelle » a été déployé pour toucher des personnes exposées à la précarité, migrantes ou LGBTIQ+.

Finalement, la Ville de Genève dispose d'un parc important de **logements sociaux** sous la responsabilité de par la Gérance immobilière municipale, qui propose plus de 4'800 logements.



Zoom sur le soutien en faveur de l'employabilité des jeunes !

Dans le cadre de sa politique de la jeunesse, la Ville a renforcé son soutien pour l'insertion professionnelle en mettant en place une aide financière ponctuelle en faveur de l'employabilité des jeunes. Ce nouveau dispositif a pour ambition de réduire les inégalités et aider les jeunes à construire un avenir professionnel solide. Il se matérialise par une aide financière destinée à un public âgé entre 18 et 25 ans et en situation de précarité financière en particulier. Plafonnée à CHF 1'000.- par personne, cette aide vise à couvrir des dépenses essentielles liées à la recherche d'un emploi, telles que l'achat de matériel informatique, d'équipement professionnel, l'inscription à des cours de formation, ainsi que toute autre dépense utile à la réalisation d'un projet professionnel.

Sécurité sociale : quelques chiffres.

Points Infos

> 12'000



réponses données par an.

Hébergement d'urgence



Le Service social de la Ville assure près de 58'000 nuitées par an au sein du dispositif intercommunal.

58'000

Revenus modestes



1/5

1 personne sur 5 vit avec un revenu de moins de CHF 30'000.- par an.

Gérance immobilière municipale



90%

des 5'300 logements gérés par la municipalité sont destinés à du logement social.

Précarité menstruelle



126

distributeurs de produits menstruels gratuits installés dans la Ville depuis 2021.

Allocation de rentrée scolaire

~4'000



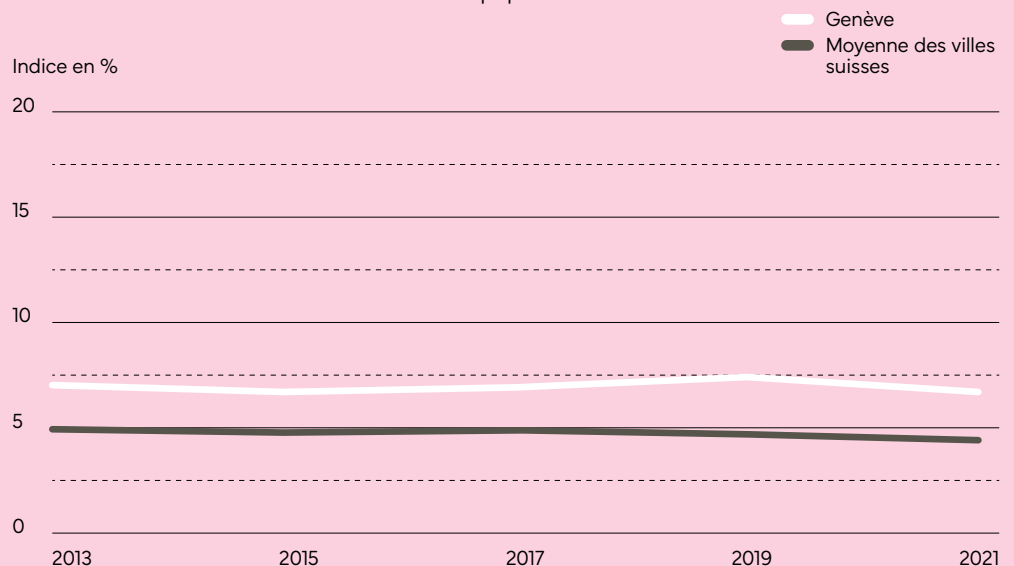
familles bénéficient d'un soutien ponctuel pour l'acquisition de matériel scolaire.

Sources : [7], [11], [40]

Graphiques

Taux d'aide sociale

Part des bénéficiaires de l'aide sociale dans la population

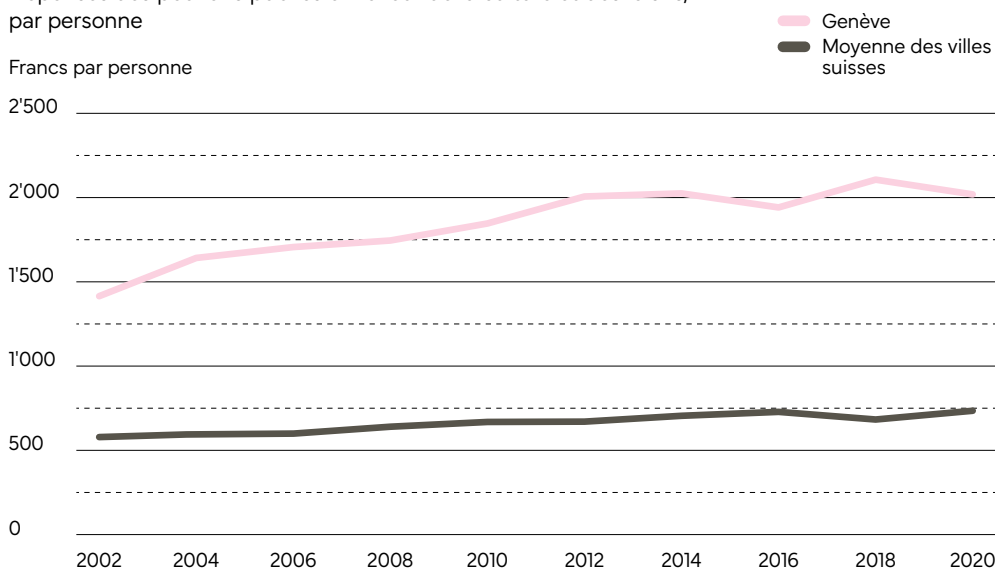


Source : OFS – SAS [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Dépenses en faveur de la culture et des loisirs

Dépenses des pouvoirs publics en faveur de la culture et des loisirs, par personne

Francs par personne



Sources : OFS – ESPOP, STATPOP; AFF – SF [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La pauvreté définie sous forme absolue (le fait de vivre avec moins de 1,25 \$ par jour) n'est pas un enjeu pertinent pour Genève, mais plutôt la pauvreté relative : le taux d'aide social est resté relativement stable - à un niveau relativement élevé - ces dix dernières années, alors que les sous-cibles de cet ODD visent à « *réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes* » (ODD 1, cible 1.2). Ainsi la situation observée aujourd'hui ne correspond pas à la baisse souhaitée. Par contre, les différents échelons administratifs (fédéral, cantonal et municipal) ont réussi à « *mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient* » (ODD 1, cible 1.3).

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'arborisation et de lutte contre les îlots de chaleur, la Ville prévoit de transformer en priorité les quartiers les plus modestes et moins végétalisés contribuant ainsi à « *renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes* » (ODD 1, cible 1.5). Les actions de solidarité internationale en lien avec la lutte contre la pauvreté absolue sont évoquées dans le Champ d'action 10.

Perspectives pour les 5 années à venir

Dans un contexte international de crises à répétition et face à l'augmentation des coûts de la vie, la Ville de Genève va continuer à s'engager pour combattre la précarisation des populations plus vulnérables. Plus généralement, elle va poursuivre durant les années à venir son travail en matière de réduction des obstacles physiques, sociaux et administratifs auxquels sont confrontés différents publics souhaitant accéder à des prestations de l'administration. Elle renforcera ainsi sa lutte contre le non-recours aux prestations, notamment au travers du développement de collaborations interinstitutionnelles et de la simplification des démarches. Elle analysera et intégrera le cas échéant les nouveaux besoins identifiés des personnes en situation de précarité.



Cohésion sociale et lutte contre les discriminations



« Genève est le berceau des droits humains, défenseuse de l'égalité réelle entre femmes et hommes et de la lutte contre toutes les formes de discriminations liées par exemple à l'orientation sexuelle, au genre, à l'origine ou à la couleur de la peau. »

A man with white face paint and a feathered vest is performing for a group of children in a park. The children are standing in a circle, watching the performance. The background shows a lush green park with trees and other people in the distance.

VIII.

La municipalité favorise l'inclusion et le lien social à travers sa politique sociale de proximité, déployée par ses Antennes sociales de proximité [38]. Elle mène de nombreuses actions dans les quartiers pour répondre aux besoins collectifs et individuels de la population. Elle propose notamment un soutien aux seniors et des activités aux jeunes, et encourage la **participation citoyenne** et les activités dans l'espace public, par exemple à travers des appels à projet ou des manifestations comme « La ville est à vous » [29]. Une nouvelle **Politique de la longue vie** a été présentée fin 2024 et se déploiera lors de la nouvelle législature. En complément, la Ville dépense CHF 2'000.- par habitant et par an dans la culture, les loisirs et les sports [7], ce qui améliore la qualité de vie et favorise le lien social. Ce montant relativement élevé reflète la situation de ville-centre au coeur d'une plus grande agglomération. Ainsi, la municipalité facilite l'accès à ces prestations aux populations jeunes, âgées, migrantes et en situation de handicap à travers des actions spécifiques et investit régulièrement pour maintenir des infrastructures de bonne qualité. Finalement, depuis 2019, elle a adopté une **politique d'accessibilité universelle**, afin de rendre l'environnement physique et humain plus accueillant pour les personnes concernées.

La Ville de Genève promeut **l'égalité entre femmes et hommes et lutte contre les discriminations liées à l'origine, l'orientation sexuelle ou affective, l'identité ou encore l'expression du genre**. Trois politiques publiques transversales sont coordonnées à cet égard par le Service Agenda 21 – Ville durable: la Stratégie municipale 2020-2030 de promotion de l'égalité entre femmes et hommes [22], la Stratégie municipale LGBTIQ+ 2030 [23] et la Politique municipale en matière de diversité culturelle et de lutte contre le racisme [24]. Ces stratégies globales sont accompagnées par des plans d'actions spécifiques dans trois domaines: le Plan d'action Objectif zéro sexisme dans ma ville [34], le Programme trans, intersexe et non binaire [36] et le Plan d'action Monuments et héritage raciste dans l'espace public [37]. Ces stratégies sont déployées en interne et en externe de l'administration. De plus, les bonnes pratiques sont partagées au niveau régional et international avec d'autres municipalités engagées. La Ville collabore aussi fortement avec les secteurs académique et associatif dans le déploiement de ces politiques.

Finalement, **en tant qu'employeur, la Ville se montre proactive et se veut exemplaire**, en visant à réaliser l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'égalité dans les faits à tous les niveaux de son administration. Pour cela, elle développe notamment des mesures d'égalité salariale, de recrutement ou encore des formations internes, dont certaines sont obligatoires pour tout le personnel, notamment en ce qui concerne la prévention du harcèlement sexuel au travail. Toutefois, des études récentes ont montré que ces objectifs ne sont pas encore pleinement atteints et des mesures additionnelles vont être déployées dans les années à venir.



Zoom sur l'initiative Culture accessible !

Depuis 2004, la Ville s'engage pour que les personnes en situation de handicap ne soient pas marginalisées quand il s'agit de culture. L'action municipale se déploie en étroite collaboration avec les milieux concernés. L'aménagement du bâti, le développement d'outils spécifiques et de nouvelles pratiques de médiation permettent de proposer une offre répondant aux attentes, besoins et singularités des personnes en situation de handicap. Le site www.culture-accessible.ch dispense des informations concernant des événements au bénéfice de mesures d'accès en région genevoise et donne une liste des lieux de culture, ainsi qu'un inventaire de contacts spécialisés dans ces prestations.

Cohésion sociale et lutte contre les discriminations: quelques chiffres.

Égalité professionnelle



45%

des cadres sup. de l'administration municipale sont des femmes.

Une population internationale



50%

de la population genevoise ne possède pas la nationalité suisse.

Héritage raciste dans nos rues



5

Mise en place d'un dispositif informatif autour de 5 figures historiques controversées.

Situation de handicap



1/5

En Suisse, 1 personne sur 5 vit avec un handicap, permanent ou temporaire.

Soutien au réseau LBGTIQ+

40'000



personnes ont participé à la Marche des Fiertés à Genève en 2023.

Activités dans les quartiers

200'000



personnes fréquentent chaque année les manifestations de quartier « La ville est à vous ».

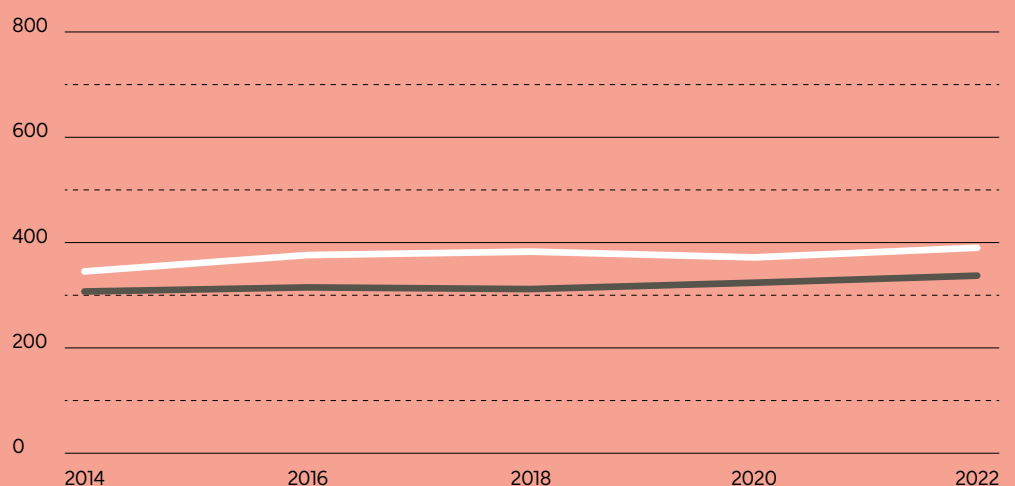
Sources : [11], [37], [39], [40]

Graphiques

Accueil extrafamilial des enfants

Nombre de places d'accueil extrafamilial pour enfants d'âge préscolaire, pour 1'000 enfants du même groupe d'âge

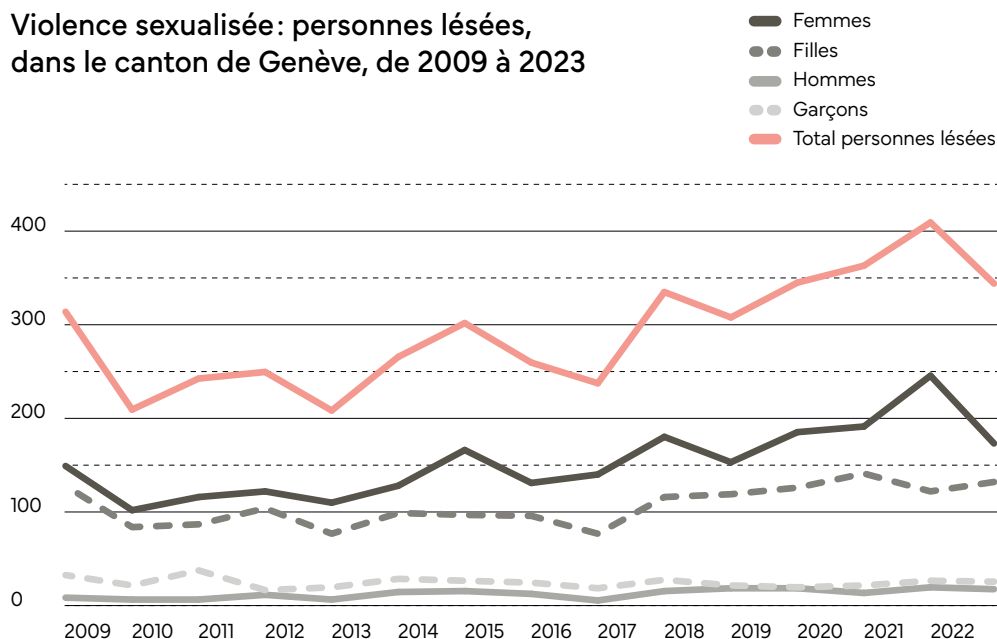
Places pour 1'000 enfants (préscolaire)



Nota bene: l'accueil en famille de jour n'est pas inclus dans les chiffres de Genève, qui ne comptabilisent que les places proposées par les institutions de la petite enfance, mais l'accueil en famille de jour est inclus dans les statistiques d'autres villes.

Sources : OFS – STATPOP, Villes partenaires du Cercle Indicateurs [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Violence sexualisée: personnes lésées, dans le canton de Genève, de 2009 à 2023



Source : OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) [11] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La Ville de Genève s'engage de façon volontariste depuis de nombreuses années pour « *mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles* » (ODD 5, cible 5.1). Son Plan d'action Objectif zéro sexisme dans ma ville, adopté en 2019, vise ainsi notamment à prévenir le harcèlement sexuel et le sexisme dans l'espace public. D'autres projets, comme la campagne « 25novembre-Genève », organisés par la Ville, le Canton et une coalition de partenaires associatifs et institutionnels, diffusent des messages forts contre toutes les formes de violences faites aux femmes, aux filles et aux minorités de genre. La Ville contribue ainsi à « *éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles* » (ODD 5, cible 5.2), même si aujourd'hui le harcèlement sexuel est encore régulièrement documenté à Genève. Les populations concernées peuvent bénéficier de soutiens spécialisés offerts à Genève pour répondre aux besoins engendrés par les « *pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine* » (ODD 5, cible 5.3). Plusieurs politiques de la Ville, notamment en lien avec l'enfance et les ressources humaines encouragent l'articulation des vies et le « *partage des responsabilités dans le ménage et la famille* » (ODD 5, cible 5.4). Finalement, la participation politique de femmes à l'échelon municipal est très satisfaisante durant la législature 2020-2025 avec trois femmes parmi cinq membres du Conseil administratif et 39 femmes parmi 80 membres du Conseil municipal. Au niveau de l'administration, il y a une proportion importante – mais pas encore égalitaire – de femmes cadres (45%) [39].



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

Malheureusement, la tendance actuelle ne va pas du tout dans le sens visé par cet ODD : « D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40% les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable » (ODD 10, cible 10.1). Les actions ponctuelles de la Ville pour soutenir certaines populations vulnérables ne permettent pas de contrecarrer les tendances de fond observées à l'échelle nationale et internationale. En revanche, des efforts importants sont déployés par la Ville pour soutenir différentes populations minorisées ou discriminées, à travers plusieurs politiques spécifiques, afin de « favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre » (ODD 10, cible 10.2). La Ville n'est pas compétente en matière législative, ni en matière de réglementation de la migration, mais elle mène des politiques proactives, afin d'accueillir et d'orienter au mieux les personnes migrantes arrivant sur son territoire.

Perspectives pour les 5 années à venir

En ce qui concerne la lutte contre les discriminations, un des enjeux des années à venir sera de pouvoir continuer à déployer des politiques publiques engagées et nécessaires, dans un contexte de tensions croissantes dans certaines sphères médiatiques et une instrumentalisation politique de ces enjeux sociaux. La poursuite de la politique d'accessibilité et inclusion de la Ville se matérialisera notamment par la mise en accessibilité de nouveaux bâtiments publics et par l'élaboration d'un règlement municipal portant sur cette politique publique transversale.



Santé

« Facteur de rapprochement entre tous et toutes, le sport, porteur également des valeurs d'entraide et de respect, doit avoir sa place dans l'espace public. »



IX.

A Genève, c'est l'Etat qui est en priorité responsable pour les enjeux de santé et qui assure la disponibilité des prestations de soins. Cela dit, la Ville a un rôle essentiel à jouer en amont, **pour promouvoir la bonne santé de sa population**, via l'aménagement de l'espace public et les activités qu'elle finance, que ce soit par le renforcement d'opportunités pour une activité physique régulière, par son soutien à la mobilité douce, par la promotion d'une alimentation saine ou encore par la mise en place de conditions-cadres optimales pour la santé mentale, en renforçant les liens de proximité ainsi que les accès à la culture et à la nature.

La Ville de Genève encourage les **pratiques sportives pour les personnes de tous âges**. En 2023, elle a reçu le prix « Commune en santé - ville en santé » de la Fondation Radix pour son projet « Restons dynamiques » adressé aux seniors. Elle met à disposition des infrastructures sportives de haute qualité dans de nombreuses disciplines et propose des équipements de proximité dans les parcs. Elle soutient les clubs et associations situés sur son territoire et facilite la tenue plusieurs grandes manifestations sportives chaque année, comme la Course de l'Escalade qui a réuni 53'805 personnes inscrites en 2024.

Grâce à sa Charte de l'alimentation durable, la Ville encourage à **manger sainement**, puisque la part végétale et labellisée BIO des repas [19] proposés dans diverses situations (crèches, restaurants scolaires, réceptions, restaurants mis en gérance, etc.) est renforcée, en accord avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Le label Fourchette verte junior resserre les critères auxquels sont soumis les repas scolaires, notamment en limitant les aliments transformés, gras, salés ou sucrés. En parallèle, plusieurs activités pédagogiques sont proposées aux enfants pour renforcer leurs connaissances et compétences alimentaires.

La Ville protège spécifiquement les **populations fragiles** en plaçant les personnes vieillissantes au cœur de la protection contre les risques associés aux fortes chaleurs. Elle est aussi en train de développer un programme « Jeunesse et climat » dans le but d'agir contre l'éco-anxiété, en facilitant l'engagement concret et la participation citoyenne des 15-25 ans. Plusieurs projets subventionnés par la Ville sont en lien avec la santé, par exemple l'Espace Santé Femmes*, les Ateliers Zéro Polluant pour familles ou encore, dans le cadre de la solidarité internationale, la prévention de violences basées sur le genre à Haïti par Médecins du Monde.

Finalement, pour réduire les nuisances sonores liées au trafic motorisé et **prévenir les accidents**, la Ville met en œuvre des zones 30, pose du revêtement phono-absorbant et protège les plus jeunes en sécurisant des passages clés à proximité des écoles. De plus, la police municipale intervient chaque année en milieu scolaire avec des cours de sensibilisation qui abordent les enjeux du respect des personnes et de leur environnement ainsi que la prévention des dangers auxquels ils et elles sont exposés, notamment sur les réseaux sociaux.



Zoom sur Restons dynamiques – Bouger entre seniors !

Le programme « Restons dynamiques » offre des séances de marche gratuites hebdomadaires dans les parcs. Ces promenades permettent à 3'700 seniors de pratiquer une activité physique près de chez soi tout en favorisant le bien-être général et la socialisation entre pairs. Les séances d'une heure sont encadrées professionnellement au niveau sportif et infirmier par le Service social.

Santé : quelques chiffres.

Pratique du sport

115'000



personnes sont membres
d'un club sportif.

Sécurité des élèves primaires



78

emplacements à proximité
des écoles font l'objet d'une
patrouille scolaire.

Plan canicule



32

mesures mises en œuvre
par la Ville pour protéger
les personnes les plus
vulnérables.

Label Fourchette verte



3

portions de fruits et légumes
au minimum à chaque repas
dans les restaurants scolaires.

Racisme et santé



1

semaine dédiée à
l'exploration des effets du
racisme sur la santé ou sur
l'accès aux soins.

Accidents de la circulation



< 3

On observe moins de
3 accidents routiers avec
victimes, par 1'000 hab.,
par an.

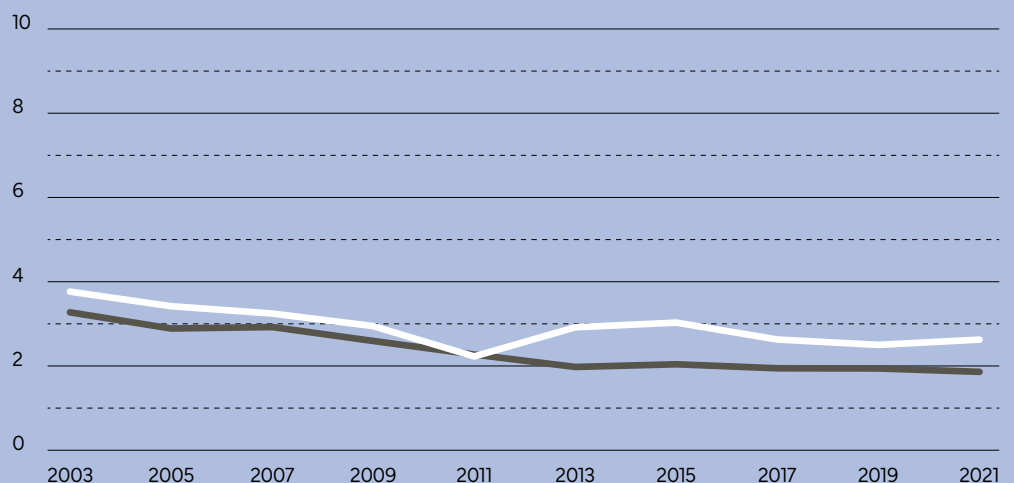
Sources : [7], [40]

Graphiques

Accidents de la route

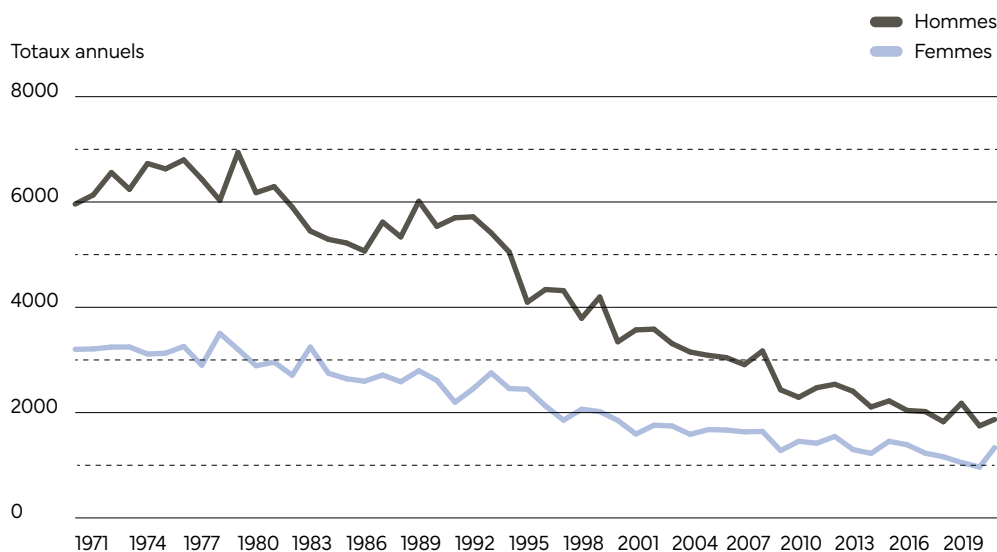
Nombre d'accidents de la circulation routière
avec victimes (morts et blessés) pour 1'000 personnes

Accidents pour 1'000 personnes



Sources : OFROU, OFS – SVU ; OFS – ESPOP, STATPOP [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Années potentielles de vie perdues, selon le sexe, pour 100'000 hab. de 1 à 69 ans, dans le canton de Genève



Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population / OFS – Statistique du mouvement naturel de la population [11]



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

Les statistiques de santé sont principalement cantonales [11] et, entre 1992 et 2017, l'état de santé général auto-évalué de la population genevoise est resté stable et à un haut niveau, autour de 82%. La mortalité infantile est de 1,5 ‰, donc bien en deçà des maxima visés (ODD 3, cible 3.2). On observe une baisse du nombre de personnes malades de la tuberculose et du SIDA depuis 1990 (ODD 3, cible 3.3), et une diminution générale du nombre d'années de vie perdues, diminution plus rapide chez les hommes que chez les femmes.

Comme dans le reste de l'Europe, les enjeux majeurs à Genève se situent en lien avec les maladies non-transmissibles et chroniques, la santé mentale, les addictions et la prévention, des domaines qui dépendent avant tout du cadre de vie et de la cohésion sociale, des paramètres sur lesquels la Ville de Genève agit à travers plusieurs politiques publiques évoquées dans d'autres parties du document. D'autres défis sanitaires gagnent en importance, en lien avec le changement climatique, les pollutions et autres dégradations environnementales, sur lesquelles la Ville peut agir comme il est décrit dans les champs d'action II et IV. Cependant, le système de santé et de soins est quant à lui avant tout sous responsabilité cantonale et fédérale, et pas sous compétence locale.

Perspectives pour les 5 années à venir

Dans un contexte de crises récurrentes, notamment sanitaires, du dérèglement climatique et de la présence du numérique dans nos vies, le rôle des gouvernements locaux pour promouvoir la santé de la population gagne en importance. Lors de la législature à venir, il s'agira de renforcer les politiques qui d'une part créent un cadre de vie urbain propice à la mobilité douce, aux sports, à la nature et à la détente, et qui d'autre part activent les liens de voisinage essentiels pour combattre l'isolement et renforcer les ressources personnelles. Pour faire face aux épisodes de chaleur toujours plus intenses et fréquents, la Ville poursuivra ses importants efforts, afin de prévenir les atteintes à la santé, améliorer la protection des personnes les plus vulnérables et agir sur l'isolement des seniors durant les périodes de canicules.



Gouvernance et partenariats

« Nous devons défendre avec conviction
la Genève internationale qui fait partie
de notre identité. »



X.

La **gouvernance genevoise est complexe**, car plusieurs échelons politiques et administratifs se superposent sur un territoire exigu hébergeant 200'000 personnes, imbriqué dans une agglomération d'un million de personnes couvrant deux cantons suisses et deux départements français. Un développement inégal de la région, avec plus d'emplois au centre et plus de logements en périphérie, a mis une grande pression des deux côtés de la frontière. Cela dit, une collaboration remarquable a pu se développer sous l'égide du Grand Genève, aboutissant à la vision commune en matière de durabilité présentée en page 11. A titre d'exemple, la mise en service du train transfrontalier Léman express est une expression encourageante de transformation collective de la région. Au niveau national, la Suisse est un pays qui connaît une **gouvernance stable**, reconnu pour sa **démocratie directe** et son fédéralisme. La population est souvent appelée aux urnes et le taux de participation varie entre 35% et 55%. Avec près de la moitié de sa population sans passeport suisse, le vote des personnes étrangères est un enjeu d'actualité. Ce droit est accordé à l'échelon communal après huit ans de résidence. De plus la Ville et l'Etat expérimentent avec **différentes procédures de consultation**, notamment via www.participer.ge.ch, en complémentarité aux pétitions, assemblées ou autres formes d'expression citoyenne ouvertes à tous et toutes.

Ville internationale par excellence, Genève accueille le principal siège européen des Nations Unies et de nombreuses organisations internationales, tant gouvernementales que non gouvernementales. **Haut lieu de la diplomatie multilatérale**, Genève joue un rôle-clé dans la coopération mondiale et la gouvernance, promouvant un multilatéralisme inclusif et innovant. La Ville favorise des interactions accrues entre acteurs traditionnels et émergents des relations internationales, ainsi qu'entre réseaux locaux et internationaux. La Genève internationale constitue un espace unique de dialogue, **regroupant une concentration exceptionnelle d'expertise et de savoir-faire dans des domaines clés tels que les droits humains, la promotion et le maintien de la paix, l'action humanitaire et le développement durable**. Grâce à ses partenariats et son engagement auprès d'une diversité d'acteurs, la Ville contribue activement aux défis globaux et à un avenir durable. **Son implication dans une vingtaine de réseaux de villes renforce non seulement son rayonnement international**, mais aussi sa position en tant qu'acteur de la diplomatie urbaine. En collaboration avec le canton et avec le soutien de la Confédération, la Ville est à l'origine du Global Cities Hub [15], une plateforme rapprochant les villes et les réseaux de villes des acteurs de la Genève internationale. À l'échelle régionale, elle joue un rôle moteur dans la transition écologique via son engagement dans Coord21, l'association romande des collectivités publiques dédiée à la durabilité [8].

La municipalité s'engage de manière concrète en investissant environ 0.7% de son budget [40] chaque année dans des projets de **solidarité internationale**, directement ou via la Fédération genevoise de coopération. Elle vise prioritairement les enjeux suivants: la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales; la promotion des droits humains; le renforcement des capacités d'action des populations défavorisées et la transition écologique, notamment à travers la promotion de la biodiversité, l'agroécologie et une meilleure gestion des déchets.



Zoom sur des projets de solidarité internationale !

La Ville relie solidarité et durabilité en soutenant notamment des projets de l'ONG Centre écologique Albert Schweitzer au Burkina Faso. A titre d'exemple, un projet soutenu cherche à concevoir et réaliser un processus de pérennisation des services publics de gestion des déchets municipaux (collecte-tri-valorisation) et un autre projet soutenu vise à développer la culture du Moringa, un arbuste riche en éléments nutritifs, poussant facilement dans des conditions climatiques difficiles et qui permet de lutter contre la malnutrition.

Gouvernance et partenariats : quelques chiffres.

Secteur international



40

Genève héberge **40** organisations internationales, **400** ONG et **183** missions permanentes.

Solidarité internationale



0.7%

du budget de la Ville est dévolu à la solidarité internationale.

Participation citoyenne



46

enfants de la Conférence romande des enfants se sont réunis pour émettre des recommandations.

Agglomération effervescente



On observe 660'000 déplacements journaliers aux frontières du canton de Genève.

660'000

Initiative 2050Today



70

institutions de la Genève internationale, engagées dans la réduction de leur impact climatique.

Collaboration romande



70

collectivités, dont la Ville de Genève, sont membres de l'association Coord21 en matière de durabilité.

Sources : [11], [40]

Graphiques

Participation aux votations et aux élections

Taux de participation aux votations fédérales et aux élections au Conseil national

Indice en %

80

60

40

20

0

2000
à 2003

2002
à 2005

2004
à 2007

2006
à 2009

2008
à 2011

2010
à 2013

2012
à 2015

2014
à 2017

2016
à 2019

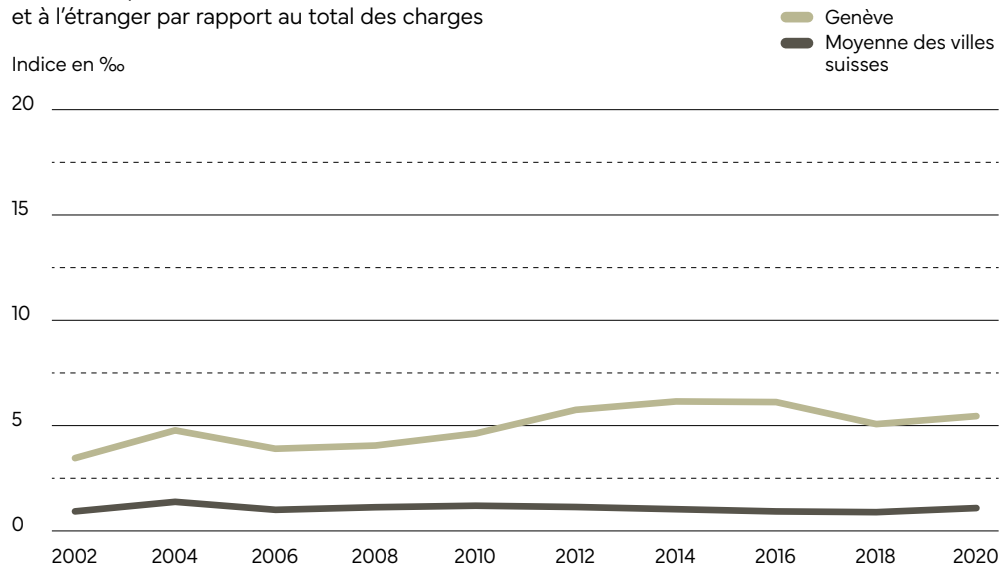
2018
à 2021

— Genève
— Moyenne des villes suisses

Source : AFF – SF [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.

Actions d'entraide

Part des dépenses d'actions d'entraide en Suisse et à l'étranger par rapport au total des charges



Nota bene: ces chiffres n'incluent pas les aides d'urgence, ni les salaires du personnel de la Délégation Genève Ville Solidaire, c'est pourquoi ils sont plus bas que 0.7%.

Source: OFS – Statistique des votations et des élections [7] Ces chiffres seront actualisés en novembre 2025.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

Engagée en faveur du respect des droits humains et de la promotion de la paix, la Ville de Genève œuvre pour la défense des droits fondamentaux en finançant de nombreuses ONG actives dans ce domaine dans le monde et à l'échelle municipale. Par exemple, la Ville soutient des événements dédiés aux droits humains qui permettent de sensibiliser le grand public à ces enjeux cruciaux. Par ailleurs, la Ville met en place des politiques publiques et des mesures pour garantir l'accès de ses services à tous et toutes, en veillant particulièrement à répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Positionnement de la Ville de Genève par rapport aux cibles formulées dans l'Agenda 2030 :

La Ville de Genève consacre 0.7% de son budget à la solidarité internationale et contribue ainsi au renforcement des capacités des pays en développement et à la coopération Nord-Sud (ODD 17, cible Finances). Pour revenir ici sur certaines des cibles formulées dans les 16 ODD précédents, la Délégation Genève Ville Solidaire soutient financièrement des projets en matière d'alimentation durable et de lutte contre la famine, de coopération technique et numérique, de construction durable ou encore d'énergies renouvelables dans les pays du Sud. Par sa participation au label « Fair Trade Town », la Ville de Genève participe à renforcer le commerce équitable. Les enjeux macroéconomiques et en lien avec les traités internationaux et l'allègement de la dette ne sont pas de compétence municipale.

En complément de son action territoriale, la Ville de Genève promeut les partenariats entre villes, notamment à travers le Global Cities Hub et les réseaux de villes. La Ville est membre de près de vingt réseaux, suisses et internationaux, axés sur des thématiques telles que les droits humains, le développement durable, la lutte contre les inégalités. La municipalité collabore étroitement avec Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), surnommée « l'ONU des villes », une organisation mondiale qui s'efforce de bâtir un monde où les collectivités locales ont les outils et l'autonomie nécessaires pour améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens, et qui sert de porte-parole des villes sur la scène internationale. Genève est également membre de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), un espace d'échange, de dialogue et de plaidoyer, mais aussi un partenaire privilégié de la coopération décentralisée francophone. En parallèle, la Ville soutient financièrement des réseaux thématiques tels que le Climate Action Accelerator ou 2050Today, favorisant la transition écologique dans les secteurs de l'humanitaire ou au sein des organisations internationales. Enfin, sa participation au Cercle indicateurs, qui développe des outils de mesure de durabilité pour les villes et cantons suisses, dont certains sont cités dans cette VLR, permettent à la Ville de Genève de dépasser le seul cadre du PIB pour mesurer la prospérité de son territoire.

Perspectives pour les 5 années à venir

Dans les années à venir, la Ville s'engage – dans le cadre de ses compétences – à consolider et dynamiser le secteur clé de la Genève internationale, pilier de son identité et moteur de l'Agenda 2030. La Ville aspire notamment à renforcer l'universalité de la Genève internationale en encourageant la participation de toutes les personnes et entités pouvant contribuer à ses missions pour un monde plus juste, sûr et durable. Par ailleurs, la municipalité souhaite intensifier les liens entre la Genève internationale et la Genève locale, par exemple en sensibilisant davantage la population genevoise aux actions et à l'impact des institutions internationales. Consciente des défis croissants auxquels les villes sont confrontées, notamment en raison de l'urbanisation rapide et de la complexité des problématiques globales, la Ville de Genève continuera de jouer un rôle actif au sein de réseaux tels que CGLU et l'AIMF. Ces engagements valorisent l'expertise unique des villes, leur connaissance fine du terrain et leur proximité avec les habitantes et les habitants, tout en proposant des solutions concrètes à ces enjeux mondiaux. Finalement, la Ville poursuivra sa politique volontariste de solidarité internationale, grâce à un budget annuel qui tend au 0,7% onusien, avec un axe fort dans le domaine des droits humains ainsi que des projets alignés sur les ODD, déployés sur tous les continents.

Conclusion : les défis et opportunités pour Genève d'ici 2030

Un constat s'impose à l'issue de la présente analyse : la Ville de Genève est particulièrement attractive. Située dans un paysage renommé, au bord d'un lac propre à la baignade, la ville réunit des personnes issues du monde entier, qui se côtoient pacifiquement dans un cadre stable, avec la possibilité de gagner des salaires attractifs en comparaison internationale et de profiter d'une offre socio-culturelle, muséale et artistique diversifiée.

Cette attractivité est évidemment réjouissante, puisqu'elle montre que Genève est une ville dynamique, qui se porte globalement très bien. Toutefois, cette situation enviable entraîne également son lot de défis et disparités, qui ne peuvent être ignorés. La croissance continue de notre région amène de plus en plus de Genevois et de Genevoises à s'interroger : la pression urbanistique, les loyers élevés et le faible taux de logements vacants, conjugués à une mobilité compliquée, créent en effet des tensions de plus en plus visibles.

Les inégalités financières entre segments de la population ou la tentation d'opposer celles et ceux qui sont à Genève de longue date aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes alimentent le racisme et le sexisme ordinaire. La préservation de la qualité de vie de tous et toutes, le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations sont ainsi des défis constants, demandant des réponses collectives et justes, sources de stabilité et de dignité pour chaque personne.

Par ailleurs, la prospérité de Genève, à l'instar de celle des pays voisins, se réalise aux dépens des ressources planétaires et des habitants d'autres pays, le plus souvent du « Sud Global ». Ceux-ci paient le prix fort pour nos émissions de carbone et nos besoins élevés en matières premières, ainsi que pour les productions alimentaires et industrielles que nous avons délocalisées. Les effets des dérèglements climatiques commencent par ailleurs à toucher directement la région genevoise, avec notamment la multiplication des épisodes de canicule ou des inondations et une exposition accrue à de multiples formes de pollutions.

Ces constats démontrent la nécessité de poursuivre la mise en œuvre volontariste de nos politiques publiques en matière de consommation et de production durable, de préservation de nos ressources naturelles et de la biodiversité, de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations. En effet, la perspective systémique qu'offre ce VLR nous rend attentif aux ODD et champs d'action qui représentent la plus grande marge de progression nécessaire pour la Ville de Genève.

Face à l'urgence d'agir, il faudra identifier des moyens additionnels à mobiliser d'ici 2030 pour accélérer les politiques environnementales et sociales. Afin d'y parvenir, le renforcement du dialogue et du partage de bonnes pratiques entre municipalités aux échelles régionale comme internationale, notamment au travers des réseaux de villes et avec le soutien du Global Cities Hub, et la collaboration accrue entre échelons territoriaux (local-régional-national-mondial) seront des éléments-clé pour permettre la réalisation de l'Agenda 2030.

Pour aller plus loin



Vous retrouverez ce document et des liens vers de nombreuses autres informations sur le site www.geneve.ch/ville-durable

Références externes

1. Site des Nations Unies sur l'Agenda 2030
www.un.org/sustainabledevelopment/fr/
2. Rapport national de la Suisse 2022 à l'attention des Nations Unies
www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/strategie/nationale-berichterstattung.html
3. Rapport intermédiaire de la Confédération sur la mise en œuvre de la Stratégie pour le développement durable 2030
www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/strategie/sdd.html
4. Page wikipedia expliquant le modèle du donut de Kate Raworth
[fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_du_Donut_\(mod%C3%A8le\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_du_Donut_(mod%C3%A8le))
5. Charte Grand Genève en transition (avec illustration du « Donut local »)
www.grand-geneve.org/wp-content/uploads/Charte_Grand_Geneve_en_Transition_2023.pdf
6. Vision territoriale transfrontalière du Grand Genève
www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere/
7. Cercle indicateurs
www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/cercle-indicateurs.html
8. Coord21
www.coord21.ch
et son implémentation locale de l'Agenda 2030
www.agenda2030.ch
9. Concept cantonal de développement durable
www.ge.ch/document/6937/telecharger

-
10. Durabilité: statistique de poche du Canton de Genève
www.ge.ch/document/34536/telecharger

 11. Office cantonal de la statistique de l'Etat de Genève
statistique.ge.ch

 12. MétéoSuisse
www.meteosuisse.admin.ch

 13. participer.ge.ch, la plateforme de participation numérique
participer.ge.ch

 14. Recommandations du Conseil pour le climat à l'Etat de Genève
zoein.org/wp-content/uploads/2024/01/Conseil-pour-le-climat_rapport-1_Geneve.pdf

 15. Global Cities Hub
www.globalcitieshub.org

 16. Programme de législature 2020-2025
geneve.ch/programme-legislature

 17. Stratégie climat
geneve.ch/strategie-climat

 18. Stratégie économique 2024-2030
geneve.ch/strategie-economique

 19. Charte de l'alimentation
geneve.ch/charte-alimentation-durable

 20. Plans stratégiques de végétalisation (PSV) et stratégie d'arborisation
geneve.ch/plan-strategique-vegetalisation
Premier volet du PSV - analyse du potentiel dans les quartiers
Deuxième volet du PSV - objectifs et mise en œuvre à l'horizon 2030
Stratégie d'Arborisation du Domaine Public, adopté en 2024
(disponible sur demande)

 21. Politique d'accessibilité universelle
geneve.ch/geneve-accessible

 22. Stratégie de promotion de l'égalité entre femmes et hommes 2020-2030
geneve.ch/egalite

 23. Stratégie municipale LGBTIQ+ 2030
www.geneve.ch/strategie-municipale-lgbtq-2030

 24. Politique municipale en matière de diversité culturelle et de lutte contre le racisme
geneve.ch/diversite

Documents de référence publiés par la Ville de Genève

-
25. Genève, commune amie des enfants – Plan d'action 2022-2026
geneve.ch/droits-enfants

 26. Plan directeur communal: Plan 2020 actuellement en cours
geneve.ch/ville-geneve-2040

 27. Transformation et transition numérique
Plan directeur de la transformation numérique de l'Administration
www.geneve.ch/document/plan-directeur-transformation-numerique-ville-geneve
Politique de transition numérique - L'essentiel en bref
www.geneve.ch/publication/politique-numerique-ville-geneve-2024-bref

 28. Budgets participatifs des écoles
geneve.ch/budget-participatif-ecoles

 29. La ville est à vous
evenements.geneve.ch/lavilleestavous/

 30. Conférence romande des enfants
geneve.ch/conference-romande-enfants

 31. Plan lumière
geneve.ch/plan-lumiere

 32. Rapport annuel du Service de l'énergie sur la page
geneve.ch/energie
Vidéo présentant la rénovation des Minoteries
www.youtube.com/watch?v=mRaK63wrTjg

 33. Stratégie des relations extérieures
www.geneve.ch/document/strategie-relations-exterieures-geneve

 34. Plan d'action Objectif zéro sexisme dans ma ville
geneve.ch/zero-sexisme

 35. Programme d'action climat et environnement (PACE)
Charte d'engagement écoresponsable
www.geneve.ch/document/charte-engagement-ecoresponsable-pace
Mesures du PACE
www.geneve.ch/document/pacemesuresvalidees-ville-geneve

 36. Programme trans, intersexe et non binaire
geneve.ch/programme-tinb

 37. Plan d'action 2024-2025 Monuments et héritage raciste dans l'espace public
www.geneve.ch/heritage-raciste

 38. Actions menées dans le cadre de la politique sociale de proximité
geneve.ch/actions-sociales-proximite

 39. Bilan social de l'employeur Ville de Genève
geneve.ch/bilan-social

 40. Document ou données internes – contacter agenda21@geneve.ch

